



CAMPING NATURE : NEUVIC



ACTIVITÉS CULTURELLES
ET SPORTIVES



LA PROMOTION DU GCU



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#317 ÉTÉ 2023



CHÂTILLON-EN-DIOIS
FESTIVAL ART ET VIGNE



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérant sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcuf.fr

Directeur de la publication : Ludovic Broussaud
Directeur-adjoint de la publication : Didier Bonnaire
Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn
Conception graphique : Casimage Productions
info@casimageproductions.com
Coordination : Laurence Tramaux
Réalisation graphique : Olivier Fer
Dessins : Patrick Deubelbeiss
Impression : Imprimerie Vincent
Photo de couverture : © Gilbert GRANDPIERRE

Dépôt légal : 4^e trimestre 2023
ISSN n° 1776-6877

Ce numéro a été tiré à 13 200 exemplaires.
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.
Photos non contractuelles.

Anciens présidents :

Albert Taste (1937-1957)
Maurice Fusibet (1957-1968)
Jacques Beck (1968-1986)
Hubert Roverc'h (1986-2000)
Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur : Jean-Louis Chevalier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Patrick Dubois

Secrétaire général : Yannick Dereep

Trésorier : Denis Dvorsak

Autres membres du bureau :

Alain Chartier
Gilbert Grandpierre
Jacqueline Serin-Tinon

Autres membres du CA :

Ludovic Broussaud
Alain Canonge
Corinne Haydn
Sophia Lamri
Virginie Lamulle
Gérard Lefèbvre
Philippe Martinez
Pascal Richy
Philippe Soisse
Nicolaas Van Der Toorn



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

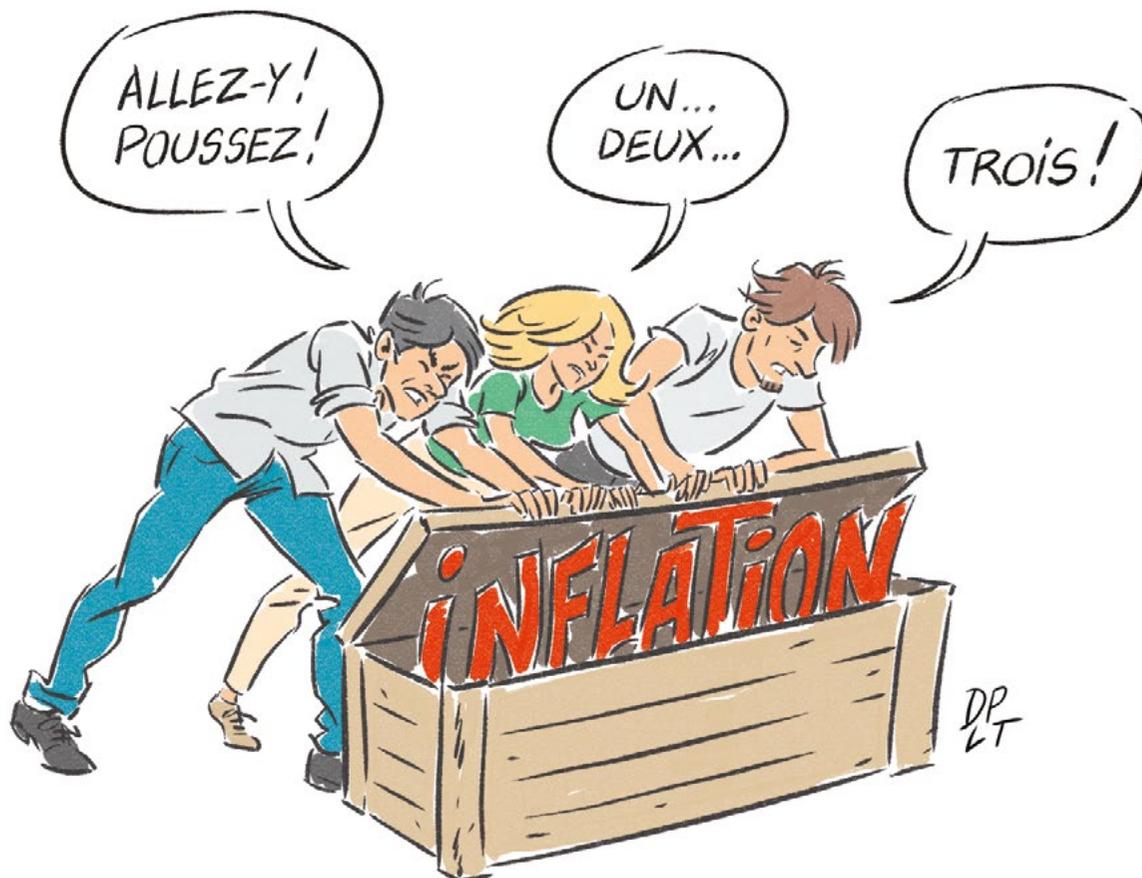
#317 ÉTÉ 2023

- 3 ÉDITO
- 4 INFOS
- 10 ÉCHOS DES CAMPINGS
- 16 CAMPING NATURE
Neuvic
- 18 ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES
- 20 PARTENARIAT
FFCC
- 21 ADMINISTRATION
Modalités du vote électronique
Compte rendu du conseil d'administration
Rapport d'activité
Modifications du règlement intérieur
- 30 PHOTOS INSOLITES
- 31 CARNET & PETITES ANNONCES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue automne-hiver 2023,
les articles et les photos doivent parvenir au
secrétariat du GCU avant le 15 septembre 2023.

👉 Pour envoyer vos textes et photos :
gcu@gcuf.fr



Des vacances écoresponsables

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

L'inflation récente n'a pas épargné le GCU. Le conseil d'administration reste vigilant face à nos dépenses et fait tout pour minimaliser son impact sur nos tarifs.

Le Délégué aux Aménagements a commencé une analyse approfondie de nos consommations en eau, gaz, électricité et de leurs factures associées. Grâce à ses consignes, les délégués de terrain ont anticipé le remplissage des cuves de gaz en fin de saison et ainsi bénéficié de notre ancien tarif qui avait été négocié pour 3 ans. En revanche, les prochains remplissages seront facturés sur un nouveau tarif négocié au mieux mais pour un an seulement.

Des études, lancées pour certaines avant la crise économique, vont voir le jour. L'implantation de panneaux et d'éclairages solaires, de toilettes sèches, de réducteurs de débit d'eau, etc. va être ou est déjà expérimentée dans certains campings.

Des campagnes d'économie d'énergie ont déjà été réalisées mais aujourd'hui elles ont plus que jamais leur raison d'être.

Dans nos campings GCU, nous avons une activité à faible impact environnemental comparé à la concurrence ou à d'autres modes de vacances. De plus, nous pouvons être fiers de notre attachement à la préservation des ressources naturelles (lacs, rivières...). Cet écotourisme, nous le revendiquons depuis toujours.

Évitons nos gaspillages, limitons nos consommations : cet été, vivons des vacances écoresponsables !



SALARIÉS ET CONSEIL DES CAMPEURS

PAR DIDIER BONNAIRE

Les saisonniers qui travaillent sur nos campings sont membres d'office du conseil des campeurs. Ils exercent leur travail sous l'autorité du conseil d'administration du GCU.



Un salarié saisonnier peut occuper une ou plusieurs des fonctions suivantes : Délégué du conseil des campeurs, Trésorier, Gestionnaire locatif, Délégué piscine, Référent unique de sécurité. Des campeurs doivent **être désignés** dans le conseil des campeurs pour **prendre la fonction d'adjoint** à chacune de celles occupées par le saisonnier présent sur le camping.

DE NOUVEAUX GROUPES AU GCU !

PAR VIRGINIE LAMULLE

Hormis les traditionnels groupes issus de divers clubs et associations, cette année le GCU accueillera deux groupes UCPA.

Ils séjourneront pendant toute la haute saison sur les campings de La Grande Motte et de Capbreton, et seront composés d'une quarantaine de jeunes et de 5 adultes.

Dans la journée, ils seront occupés à diverses activités sportives, à l'extérieur du camping.

Par avance, nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez, tout comme vous avez su accueillir les groupes des années précédentes.



Photo Claire BAZIN

ACCUEIL DE GROUPES

PAR VIRGINIE LAMULLE

Chaque année, nous accueillons des groupes sur nos campings.

Vous trouverez ci-dessous la liste des terrains de campings concernés en 2023.

(Liste non exhaustive)

CAMPINGS	DATES SÉJOURS
CAPBRETON (Landes)	2 juillet au 20 août
CAVALAIRE-SUR-MER "Les Oliviers" (Var)	20 juin au 9 septembre
DOUARNENEZ (Finistère)	10 au 29 juillet
LA GRANDE MOTTE (Hérault)	2 juillet au 13 août
LACANAU-LAC (Gironde)	24 au 29 juillet
LOCQUIREC (Finistère)	9 juillet au 26 août
MESNIL-SAINT-PÈRE (Aube)	10 au 13 juillet
TOURNEMINE PLÉRIN-SUR-MER (Côtes-d'Armor)	19 au 27 août
VENDRES-PLAGE (Hérault)	11 au 21 juillet
VIAS-PLAGE "Kabylie" (Hérault)	11 au 21 juillet



LE SAVIEZ-VOUS ?

AGRÈMENT VACAF

Le GCU est partenaire des Caisses d'allocations familiales. Les campings listés ci-dessous ont reçu l'agrément pour 2023 et valable jusqu'en 2025 :

Île-Tudy, Pailhas, Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Jean-en-Royans, Sanguinet et Vendres-Plage.

Pour bénéficier de l'aide VACAF, vous devez en faire la demande auprès du secrétariat du GCU.

FORMALITÉS DE DÉPART

Même en réglant votre séjour en prélèvement vous devez obligatoirement passer à la trésorerie la veille de votre départ. Si votre départ n'est pas enregistré, vous ne pourrez séjourner sur un autre camping GCU et, encore plus ennuyeux, l'emplacement que vous occupiez ne pourra être attribué à aucun autre campeur.

COMMERÇANTS

Deux nouveaux commerçants vous accueilleront cette année : Yulia au Pin Parasol à Cavalaire-sur-Mer (Var) et Grégory à L'Alisier à Giens (Var).

CAMPINGS EN GESTION SALARIÉE

Les salariés qui travaillent sur nos campings sont membres d'office du conseil des campeurs. Ils exercent leur emploi sous l'autorité du conseil d'administration du GCU.

Si la gestion de la trésorerie et des locatifs n'est pas assurée par un saisonnier, elle devra être faite bénévolement par un campeur volontaire, membre du conseil des campeurs. Un adjoint peut lui être affecté.

DISPONIBILITÉ EMBLEMES NUS ET LOCATIFS

Partir en camping à la dernière minute a parfois ses avantages.

Vous pouvez à tous moments consulter sur notre site Internet la disponibilité en temps réel des emplacements nus et locatifs.

ANIMATIONS

Les campeurs ont la faculté d'organiser des animations en dehors de celles organisées par le GCU. Les frais engagés par ces animations sont à la charge des campeurs qui y participent. Toutes ces animations sont sous l'entière responsabilité de ceux qui y participent. L'utilisation exceptionnelle d'appareils de sonorisation peut être envisagée pour une animation. Les organisateurs devront, dans ce cas, effectuer les démarches nécessaires (en particulier auprès de la mairie), faire la déclaration à la SACEM et envoyer l'original de celle-ci au secrétariat du GCU pour paiement.

JEUNE MINEUR RATTACHÉ

Comme pour vos petits-enfants, vous pouvez faire adhérer un voisin, un neveu ou nièce, mineur, sans que les parents soient adhérents au GCU. Pour cela, vous devez faire une demande sur votre espace adhérent et joindre le document "information parentale".

ACCUEIL DES CAMPEURS NON ADHÉRENTS

PAR ALAIN CANONGE

Quin'apas été amené à accueillir des campeurs néophytes au GCU sans se demander comment procéder ?

De tout temps notre association a véhiculé, entre autres, cette vocation d'accueil et de solidarité.

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes non adhérentes frappent à la porte de nos campings. Le GCU s'est adapté : la tarification est clairement affichée au bureau d'accueil et le nouveau logiciel de trésorerie permet, en outre, une saisie plus rapide, tant au niveau de l'accueil qu'à celui du trésorier.

Concernant les conditions d'entrée, ces campeurs non adhérents peuvent séjourner une nuit sur nos campings. Ils ne peuvent s'installer qu'après 18 heures (les adhérents GCU restant prioritaires) et doivent quitter le terrain de camping le lendemain à 12 heures au plus tard.

S'ils souhaitent rester plus longtemps, ils peuvent opter pour l'adhésion.

Pouvoir camper au GCU, y découvrir ses valeurs, son organisation, son fonctionnement, avoir été accueilli et renseigné cordialement, n'est-ce pas la meilleure promotion que l'on puisse faire à notre association ?

RGPD : SE PRÉPARER ET ÉVITER UN CONTRÔLE DE LA CNIL*

PAR DIDIER BONNAIRE

Bientôt quatre ans après l'entrée en application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), le GCU se mobilise pour répondre aux enjeux de la protection des données. Un groupe de travail composé de délégués du GCU (administrateurs, délégués de terrain et correspondants territoriaux), de salariés et d'adhérents a été créé pour déployer la mise en conformité. Nous avons souhaité être accompagné pour ce dossier très délicat d'un cabinet d'avocats qui a vocation à nous transmettre les outils juridiques (chartes, procédures, clauses).

La mission du cabinet n'inclut pas le déploiement du projet en interne.

Cette mise en conformité se déploie en cinq étapes sur une durée d'au minimum une année :

- formation ;
- réalisation des audits matériels et immatériels ;
- création d'un registre des données ;
- anticipation des procédures ;
- établissement d'un clausure RGPD et rédaction d'une charte.

En résumé : connaître les bonnes pratiques pour éviter de mauvaises surprises.

* Commission Nationale Informatique & Libertés

QUI FAIT QUOI ?

Le Responsable Unique de Sécurité (RUS)

PAR PHILIPPE SOISSE

Nos terrains de camping constituent des IOP (installations ouvertes au public). Des ERP (établissements recevant du public) sont situés dans l'enceinte des campings tels que la réception, le restaurant ou le commerce.

Ces installations sont soumises au code de la construction et de l'habitation et notamment à l'article R-123-21 qui stipule les conditions de sécurité "placées sous une direction unique, responsable auprès des autorités publiques". Sur nos campings, cette entité administrative est représentée, par délégation, par le Responsable Unique de Sécurité (RUS), personne physique.

Idéalement (obligatoirement dans certains départements), le RUS doit avoir suivi les formations PSC1, manipulation extincteurs, évacuation.

Les missions du Responsable Unique de Sécurité sont d'ordres administratif, communicatif et vérificatif.

Responsabilités administratives :

- accueillir la commission de sécurité lors des visites inopinées et rendre compte des dispositions prises en matière de sécurité incendie ;
- veiller à la bonne tenue et à l'actualisation du registre de sécurité ;
- organiser avec le Délégué du Conseil des Campeurs la permanence des membres de l'équipe de sécurité.

Responsabilités de communication :

- informer le DCC sur les conditions spécifiques du terrain de camping ;
- assurer la liaison avec les autorités et le Conseil d'administration et être dépositaire du téléphone de sécurité ;
- organiser des exercices d'évacuation ; promouvoir et coordonner les actions de formation sécurité ;
- animer l'assemblée des campeurs sur la thématique de la sécurité ;
- assurer l'évacuation des campeurs en cas d'incendie et accueillir les moyens de secours ;
- assurer la transmission des informations entre les intervenants extérieurs et le DCC.

Responsabilités de contrôle :

- coordonner les interventions extérieures pour les contrôles périodiques réglementaires des équipements ;
- coordonner les réparations, vérifications et remplacements nécessaires ;
- s'assurer de la fonctionnalité et de l'utilisabilité des équipements.

Sans le RUS plusieurs de nos terrains de camping ne peuvent ouvrir ou sont obligés de fermer. La délégation du RUS n'est pas limitée dans le temps, elle peut s'étendre sur toute la durée du séjour. Le RUS est dispensé du service de jour.



Photo © Gilbert GRANDPIERRE

Évolution du GCU (second volet)

PAR NICOLAAS VAN DER TOORN

Dans *Plein Air et Culture* N° 316 printemps, nous avons évoqué la progression permanente de notre association, notamment au niveau de la terminologie et de la nomenclature. Ces dernières ne sont pas gratuites, elles traduisent une volonté de respect vis-à-vis de nos adhérents et une intention de précision et de distinction indispensable, entre autres, au fonctionnement correct de notre trésorerie ou de notre système de réservation. S'y ajoute la nécessité d'une plus grande lisibilité de nos pratiques de camping vues de l'extérieur, par les autorités administratives d'abord mais aussi et surtout au profit de personnes susceptibles d'enrichir notre "patrimoine humain".

Évitons en effet l'usage de termes qui prêtent à confusion : il faut bien distinguer entre un **itinérant adhérent** et un **itinérant non adhérent**, entre un **invité (adulte/enfant)** et un **non-adhérent (adulte/enfant)**. Ces différenciations sont déterminantes pour l'application du tarif !

Notre offre locative réclame également une dénomination précise.

Les **locatifs avec sanitaire** se déclinent en deux versions : **mobile-home 2 chambres (MH2)** et **mobile-home 3 chambres (MH3)**.

Les **locatifs sans sanitaire** connaissent trois types : **bungalow toile (BT)**, **mobile-home toilé (MHT)** et **mobile-home cabane (MHC)**.

Cette diversification permet à chaque adhérent de trouver un locatif à son goût, mais elle demande une attention particulière au moment de la réservation afin d'éviter des surprises voire des déceptions.

Parfois nous sommes obligés d'adapter notre terminologie sous la contrainte de la conformité. Ainsi le document intitulé **Consignes de fonctionnement** s'appelle désormais **Règlement intérieur des terrains de camping**.

Pendant longtemps nous avons utilisé un terme générique pour tous les adhérents qui exerçaient ou avaient exercé des fonctions dans notre association : **Délégués Officiels du GCU**, abréviation **DO**.

Afin de pouvoir distinguer entre les différentes fonctions exercées, distinction nécessitée par l'adaptation de nos textes et règlements, nous spécifions depuis lors la qualité des **Délégués du GCU** : **Délégués Nationaux** (administrateurs), **Délégués GCU** (délégués de terrain et correspondant territoriaux en fonction), **Délégués Honoraires** (délégués nationaux sortants et anciens administrateurs).

Avouons qu'il n'est pas toujours aisé de trouver le mot juste mais avec un peu d'effort et, surtout, beaucoup de bonne volonté nous y arriverons, pour sûr !



> QUIZ - CHECK OUT : ON S'EN VA TRANQUILLE, OU ON PASSE À LA TRÉSORERIE ?



Réponse :
ON PASSE À LA TRÉSORERIE !

Les formalités de départ

48 heures avant votre départ et au mieux la veille, vous êtes obligé de vous présenter à la trésorerie pour effectuer votre check-out, que vous ayez séjourné sur le camping en emplacement nu ou en locatif. En effet, le trésorier doit enregistrer votre départ, que vous ayez déjà soldé votre règlement pour les locatifs ou que vous effectuiez votre paiement en prélèvement bancaire ou par tout autre moyen. Si votre départ n'est pas enregistré, vous ne pourrez pas séjourner sur un autre camping GCU et, encore plus ennuyeux, l'emplacement que vous occupez ne pourra être attribué à aucun autre campeur.



NOS ADHÉRENTS QUI S'ENGAGENT

PAR DIDIER BONNAIRE

Un engagement bénévole au service de notre association. Nos délégués de terrain et nos correspondants territoriaux prennent part concrètement à la vie du GCU. À ce titre, ils sont, pour les DT la cheville ouvrière de nos terrains de camping, pour les CT, au plus près de vous pour répondre à vos questions et promouvoir notre groupement.

Parmi eux, certains ont décidé de passer "le flambeau" en 2022, qu'ils soient remerciés pour leur collaboration et leur dévouement au GCU :

Délégués de terrain :

Michel TENDRON à Auvers-sur-Oise, Alex LEBE à Capbreton, Jean-Yves MAUDOIGT à Châtillon-en-Diois, Emmanuel ROYE à Coutainville, Éric LISON à Douarnenez, Jean-Marc BOUTEILLE à Gruissan, René GLO à Île-Tudy, Patrice LE BLAY à Kérity, Stéphane CAZAUX à Lau Balagnas, Cindy LISON à Plouhinec et Michel FROMENT à Selonnet.

Correspondants territoriaux :

Pierre SARGES (Bouches-du-Rhône), Guy LOTTI (Cantal), Claude SIFFERT (Doubs), Joëlle TANTER (Eure-et-Loir), Evelyne SENOUILLET (Gard), Anne LÉONARDI (Hérault), Danièle LAROSE (Manche), Jean-Marie ARQUIN (Meurthe-et-Moselle), Yannick DEREPP (Pas-de-Calais), Guillaume DEUIL (Seine-Maritime), Pascale LAVERGNE-BURLIARD (Seine-Saint-Denis), André CALMELET (Territoire de Belfort), Alain DANY (Vaucluse), Laurence RICHY (Vendée) et Yann SIMONIN (Suisse).

Assurer la relève, poursuivre le travail engagé, contribuer à la vie de notre association, c'est le défi que s'approprient à relever avec un bel enthousiasme les adhérents qui ont accepté de leur succéder :

Nouveaux délégués de terrain :

Daniel BOURDEAU et Pascal BERCEOT (Auvers-sur-Oise), Kareen SOULLIER et Franck MARCHAND (Châtillon-en-Diois), Michel TRAISNEL (Coutainville), Martine MELLAZA (Douarnenez), Aurélie MATHIEU-GERVASI (Gruissan), Yolande COSQUER (Île-Tudy), Laure GIRAUD et Hervé CALDERAN (La Flotte), Patrick JACQUINET (Locquirec), Murielle GESLIN et Matthieu ODIER (Plouhinec) et Thierry LECERF (Quiberville) et Christian POURCET (Socoo-Urrugne).

Mouvements :

Sophie VICAT comme adjoint de Robert VICAT à La Croix-Valmer.

Virginie LAMULLE comme adjoint de Jean BRISSON à Le Menoux.

Alain AILLERIE comme adjoint de Patrick DUBOIS à Mesquer.

Benjamin MEUNIER comme adjoint de Bernard MAZOYER à Saint-Saturnin-lès-Apt.

Séverine WOJTAS a pris la gestion du camping de Selonnet après avoir occupé la fonction de DT à La Flotte. Bruno LE COADIC de Socoo-Urrugne au camping de Capbreton.

Nouveaux correspondants territoriaux :

Mickaël RENOUF (Dordogne), Céline LACROIX (Doubs), Bernard BOYER (Eure-et-Loir), Marie-Line PALLEZ (Hérault), Florence BERNÉDE (Manche), Danièle REGARD (Meurthe-et-Moselle), Dominique CHARLIN (Paris), Dominique LÉOPOLD (Pas-de-Calais), Marie-Claire LEGRAS (Seine-Maritime), Isabelle RÉMY (Territoire de Belfort), Corinne STOVER (Var), Élodie PAUWELS (Vaucluse), Sylvie DAUPHIN-MARKT (Var) et Beate HARTMANN (Allemagne).

Ils peuvent compter sur le soutien de leurs prédécesseurs ainsi que sur les membres du conseil d'administration et le secrétariat pour leur apporter toute l'aide dont ils auront besoin.

Pour 2023, nous sommes toujours à la recherche d'un délégué de terrain pour le camping de :

- Trévignon Trégunc (Finistère);

Et de correspondants territoriaux pour les départements :

- Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Ariège (09)
- Aveyron (12)
- Cantal (15)
- Vendée (85)



PAUL BESSE NOUS A QUITTÉS

PAR L'ANTENNE DE LA CORRÈZE

Paul BESSE nous a quittés le 27 janvier 2023 à l'âge de 75 ans. Il est décédé à l'hôpital militaire de Toulon des suites d'un AVC survenu le mardi 24 janvier alors qu'il était en vacances au GCU de CAVALAIRE. Il fut un habitué de CHAMBORIGAUD pendant plus d'une trentaine d'années. Mais depuis une dizaine d'années c'est à NEUVIC plus près de chez lui qu'il passait une grande partie de ses étés avec Annie son épouse, qui pouvait ainsi chouchouter ses barques fleuries, et avec Camille sa petite fille, fervente adepte des stages de voile. Il fut aussi le délégué de ce terrain de NEUVIC et y avait organisé avec ses copains corréziens deux rassemblements, ceux de 2003 et 2013.

Il avait la laïcité chevillée au corps, était un fervent promoteur et défenseur des valeurs du GCU et un grand pratiquant de l'entraide et de la fraternité.

Deux mois avant sa disparition, le décès brutal de sa fille Isabelle, la petite BELLOU (elle aussi une habituée de CHAMBORIGAUD), l'avait beaucoup affecté.

Qu'aurait-il donc souhaité s'il en avait eu le temps - ah si... - que les campeurs qui l'ont côtoyé disent de lui tout simplement : "c'était quelqu'un de bien".



Photo Annie BESSE

Fête du miel

PAR FRANÇOISE VIDAL-CHIVOT

À Castelvieilh, dans les Hautes-Pyrénées, le dimanche 26 septembre a eu lieu la fête du miel et des abeilles: un festival de saveurs, de couleurs et un lieu à discussions autour de l'insecte et de son prédateur, le frelon asiatique. Pour cette 6^e édition, la quarantaine d'exposants locaux a expliqué son métier et sa passion. Passion que nous partageons.

Ce jour-là, il était difficile de se frayer un passage dans les allées de la salle des fêtes, aménagées entre les ateliers et les exposants. Le succès de cette manifestation se confirme régulièrement après six ans d'existence. La présence de nombreux enfants venus avec leurs parents témoigne des vertus pédagogiques de cette journée.

Au programme de ce dimanche: dégustation, vente de miels et de produits locaux dérivés de la ruche (gelée royale, pollen, propolis, pain d'épice, etc.), projections de films sur le monde des abeilles, animations et jeux pour les enfants, promenade et découverte de la biodiversité environnementale, petit marché "nature", restauration rapide et le GCU.

Notre stand était à l'extérieur où il faisait un temps magnifique. Nous étions installés à côté de la maison de la nature. Nous n'avions rien à vendre mais juste à informer tous les participants à cette fête, tous très ouverts à la découverte de notre groupement.

Beaucoup s'interrogeaient sur le mot camping associatif. Ce fut vraiment une belle journée de rencontres, pour un public très curieux. Pour preuve, nous avons épuisé notre stock de dépliants (cartes de France) du GCU.



Photo Françoise VIDAL-CHIVOT

LA GRANDE BOUCLE DES CAMPINGS GCU

PAR DIDIER BONNAIRE



Avec les Pyrénées d'entrée de jeu après un départ du Pays basque espagnol le peloton sera vite plongé dans le grand bain. Grand rendez-vous de la Grande Boucle: l'ascension du Puy-de-Dôme, 35 ans après sa dernière apparition. La seconde moitié de l'épreuve sera articulée autour d'un menu alpestre copieux avant un dernier crochet dans les Vosges, la veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées.

Campeurs passionnés du Tour, les campings GCU listés ci-dessous vous permettront de profiter au plus près de l'épreuve et de vivre votre passion sans modération :

- Hendaye et Socoa (Pyrénées-Atlantiques) lundi 3 juillet
- Loubeyrat (Puy-de-Dôme) dimanche 9 juillet
- La Bourboule (Puy-de-Dôme) mardi 11 juillet
- Chamonix (Haute-Savoie) dimanche 16 juillet et mercredi 19 juillet
- Xonrupt-Longemer, camping partenaire (Vosges) samedi 22 juillet

Vivez le camping autrement au cœur de la course !



COMMUNIQUÉ PROCÉDURE DE CONFLIT

PAR DIDIER BONNAIRE

Le camping est par essence un mode de vacances où l'on côtoie de nombreuses personnes. Un comportement, un désaccord ou quelques mots peuvent parfois générer un conflit. En premier, il est important de bien différencier un incident mineur impliquant deux ou plusieurs campeurs et un manquement grave et délibéré au règlement intérieur des terrains de camping du GCU. Dans ce

dernier cas, les membres du conseil des campeurs devront se réunir et suivre la procédure relative à la déclaration d'un conflit à l'aide du formulaire disponible dans le logiciel de trésorerie. Aucun dossier ne pourra être instruit par la commission "relations avec les adhérents" si cette procédure n'est pas respectée. Un simple courrier, courriel ou rédaction dans le cahier bleu ne sera recevable.

Photos DR



SALONS & FOIRES EXPO

De belles vitrines pour le GCU

PAR DIDIER BONNAIRE

Développer la notoriété et l'image de marque de notre association, voilà l'un des principaux attraits de la tenue d'un stand. Sur trois ou quatre journées, on rencontre un maximum de personnes. C'est le lieu idéal pour échanger, rencontrer les visiteurs, potentiellement de futurs adhérents.

Suite à l'engouement des médias l'été dernier, où plus d'une vingtaine de reportages et interviews ont été réalisés sur nos campings, les antennes territoriales ont été invitées à "surfer" sur cette vague médiatique pour mettre en place des actions promotionnelles. La demande a été bien reçue par les correspondants territoriaux, qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant ce premier semestre. Ils ont su

mobiliser leurs troupes pour tenir un stand et faire connaître notre offre de séjour au grand public.

La présence du GCU à Nantes, Rennes, Lille, Alençon et Toulouse a permis à ceux qui se posent encore des questions sur leur destination pour les prochaines vacances de découvrir les campings GCU.

Nous faire connaître, communiquer vers l'extérieur, c'est une nécessité. Soyons présents partout. La promotion du GCU, c'est l'affaire de tous. **Si vous avez connaissance d'événements où nous pourrions être présents, n'hésitez pas à contacter votre correspondant territorial ou notre secrétariat.**



CAMPING DE PLOUHINEC (FINISTÈRE) - SUITE

Dans notre revue n° 316 nous vous informions sur les travaux importants engagés sur ce camping. Comme prévu, malgré de nombreux aléas, l'ouverture aura bien lieu en juin, sous réserve des autorisations administratives.

Nous tenons à remercier vivement nos délégués de terrain Murielle et Matthieu qui n'ont pas ménagé leur peine et leur temps pour que les campeurs puissent de nouveau séjourner sur ce camping breton.



Photos M. GESLIN

JOURNÉES "PETITS TRAVAUX" ET "COUP DE MAIN" SUR NOS CAMPINGS

À l'initiative des délégués de terrain en collaboration avec les correspondants territoriaux, chaque année une "journée petits travaux" avant l'ouverture des campings et une "journée coup de main" après la fermeture sont organisées. Ces moments se veulent conviviaux et ne se substituent pas aux traditionnels nettoyages et entretien effectués par les artisans et entreprises.

Le fonctionnement de notre association repose sur la participation de tous ses adhérents. Chacun en fonction de ses disponibilités apporte sa pierre à l'édifice.

Pour connaître les dates de ces journées, vous pouvez contacter votre correspondant territorial.



Photos T. LECERF



Photo DR

JOURNÉE "COUP DE MAIN" À SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

PAR JEAN-MICHEL COIQUAUD

Suite à la demande du délégué de terrain de Saint-Georges-de-Didonne, une dizaine d'adhérents de la Charente-Maritime se sont mobilisés pour vider le matériel des mobile-homes qui doivent être rénovés. Malgré le froid, la tâche a été menée de main de maître par le DT et le CT et s'est terminée par un moment convivial bien apprécié de tous. Un grand merci aux participants.



Photo J.M. COIQUAUD

CHANGEMENT DE TOITURE DU SANITAIRE 1 À LACANAU



Photos DR

Photos DR

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PONT NEUI À SARZEAU

PAR DIDIER BONNAIRE

➤ Avant



Les travaux d'aménagement de la rue du Pont Neui sont achevés. À l'avenir, la rue sera en sens unique pour les véhicules et limitée à 30 km/h.

L'accès à notre camping se fera par la rue des Vagues et la sortie par la rue du Pont Neui.

Ce projet comprend :

- La création de trottoirs pour la sécurisation des piétons ;
- L'aménagement en double sens cyclable pour les cyclistes ;
- La création d'espaces végétalisés.

Des essais concluants ont été réalisés avec un grand bus, pour valider le passage le long de la digue, avant l'arrivée à notre camping.

Pour information : Camping-Car Park a récupéré la délégation de service public pour l'aire de camping-cars situé à proximité de notre terrain de camping.

➤ Après



NAVETTE GRATUITE À SARZEAU

Pour désengorger le centre-ville et permettre aux estivants de rejoindre les commerces du bourg, la commune de Sarzeau a décidé de mettre en place des navettes gratuites qui desservent les campings.

Télécharger les horaires des navettes :

<https://www.sarzeau.fr/actualites/navettes-estivales-gratuites/>



Formations sécurité GCU

PAR PHILIPPE SOISSE ET ISABELLE

Pour répondre aux prescriptions préfectorales et afin de maintenir le vivier des adhérents formés en matière de sécurité susceptibles de rejoindre les équipes de sécurité ou d'occuper la fonction de RUS, le GCU organise tous les ans des sessions de formation sécurité (incendie, évacuation, plus PSC1 pour les campings de l'Hérault) pour des groupes de 8 à 10 personnes.

Le programme des formations gratuites pour les adhérents représente un poste budgétaire important. Il n'est pas envisageable d'annuler une session faute de volontaires. En effet, qu'elle ait eu lieu ou pas, la formation prévue doit être payée à l'organisme agréé. Par ailleurs, si la session n'a pas été réalisée, il est possible, en cas de contrôle des autorités, qu'une fermeture administrative soit décidée avec effet immédiat sans recours possible. Le programme publié vous permettra de vous positionner et de vous inscrire dès votre arrivée si le camping où vous séjournez est concerné. Une attestation de participation vous sera transmise. Rappelons que les formations peuvent être utiles dans la vie de tous les jours.

TERRAINS	DATES et HORAIRES des FORMATIONS - Manipulation extincteurs et évacuation
Bormes Cabasson	Jeudi 27 juillet à Bormes La Favière
Bormes La Favière	Jeudi 27 juillet de 9 h à 12 h
Capbreton	Jeudi 13 juillet 9 h à 12 h
Cavalaire	Mercredi 02 août à La Croix-Valmer
Coutainville	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h 30
Err	Mardi 25 juillet de 14 h 30 à 17 h 30
Fabrégas	Mercredi 26 juillet de 8 h 30 à 12 h
Giens	Vendredi 21 juillet de 9 h à 12 h
Gruissan	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h
Jard-sur-Mer	Mardi 8 août à La Tranche de 9 h à 13 h
Lacanau	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h
La Croix-Valmer	Mercredi 2 août de 9 h à 12 h
La Flotte	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h
La Grande Motte	PSC1: 25/07/2023 et 15/08/2023 de 9 h à 17 h Manipulation extincteurs et évacuation: 28/07/2023 et 18/08/2023 de 14 h à 18 h
La Tranche-sur-Mer	Mardi 8 août de 9 h à 13 h
Le Bois-Plage-en-Ré	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h à La Flotte
Meschers-sur-Gironde	Mardi 25 juillet de 9 h à 12 h à St-Georges-De-Didonne
Port-Leucate	Mardi 18 juillet de 9 h à 12 h 30
Saint-Georges-de-Didonne	Mardi 25 juillet 9 h à 12 h
Saint-Georges-d'Oléron	Mardi 1 ^{er} août de 9 h à 12 h
Saint-Maurice-d'Ardèche	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h
Saint-Saturnin-lès-Apt	Jeudi 20 juillet de 8 h 30 à 12 h
Sarzeau	Mercredi 26 juillet de 8 h 30 à 12 h
Saumane	Lundi 17 juillet de 9 h à 12 h
Savines	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h
Tourrettes	Mercredi 26 juillet de 9 h à 12 h
Vendres	PSC1: 12/07/2023 et 05/08/2023 de 9 h à 17 h Manipulation extincteurs et évacuation: 13/07/2023 et 03/08/2023 de 14 h à 18 h
Vias Améthyste	PSC1: 11/07/2023 et 01/08/2023 de 9 h à 17 h Manipulation extincteurs et évacuation: 13/07/2023 et 03/08/2023 de 14 h à 18 h
Vias La Kabylie	PSC1: 12/07/2023 et 02/08/2023 de 9 h à 17 h Manipulation extincteurs et évacuation: 19/07/2023 et 09/08/2023 de 14 h à 18 h
Volx	Mercredi 26 juillet de 8 h 30 à 12 h

Cet été à Saint-Sat Léa, Antoine, Charles et les autres...

PAR FRANCIS FAURET

Non, il ne s'agit nullement d'une nouvelle version du film de Claude Sautet, car si ses héros étaient des personnages de fiction, Léa, Antoine et Charles sont bien réels, je les ai rencontrés. Quant aux "autres", je ne m'aventurerai pas à les nommer de peur d'en oublier et comme je ne veux me fâcher avec personne... Mais de qui donc s'agit-il? Tout simplement d'un groupe de jeunes C.U. âgés de 20 ans environ et qui, pour la deuxième année consécutive (des récidivistes!), n'ont pas hésité à se porter volontaires pour le rôle de délégué du conseil des campeurs.

En ce lundi soir, au moment fatidique de l'assemblée hebdomadaire où certains (peu nombreux heureusement!) semblent subitement s'intéresser à leurs orteils, ils ont, après une brève concertation, décidé de renouveler l'expérience qu'ils avaient tentée pour la première fois l'année précédente. Il faut dire que derrière ces mains levées il y avait un groupe solidaire (les autres) prêt, le cas échéant, à apporter son aide. Un bel exemple de travail d'équipe. Et force est de constater qu'ils ont assumé leur rôle avec efficacité, sachant allier avec bonheur bienveillance et fermeté si nécessaire, aidés en cela par le groupe des autres. Cela ne les a pas empêchés de vivre pleinement (et efficacement!) leur jeunesse,...là aussi bien secondés par... les autres! Certes, ils n'étaient pas opérationnels aux aurores et les matinées étaient très souvent plus courtes que les nuits, mais après tout, en vacances... Et puis seule compte l'efficacité. Quant à leur manière de mener l'assemblée des campeurs suivante, elle n'a été que la suite logique de la semaine écoulée. Bravo à vous.

À une période où l'on se pose pas mal de questions, notamment sur le bénévolat et l'avenir de certaines associations, j'ai trouvé cet épisode réconfortant. Et à voir l'implication de ces jeunes on est en droit d'être optimistes. Et pour faire preuve de leur savoir-vivre, contrairement à l'année précédente où ils s'étaient distingués lors des concours de boules, ils ont eu le tact de rester un peu en retrait et de revoir à la baisse leurs performances durant ce séjour. Mais certains prétendent que ces résultats sont davantage dus à la fatigue qu'au fair-play. Ah bon!!!

Photo Francis FAURET



LA BIBLIOTHÈQUE, UN TRÉSOR TOUJOURS D'ACTUALITÉ

PAR NICOLAAS VAN DER TOORN

Le camping se prête à la lecture, les circonstances sont en effet idéales : détente, repos, vie à l'extérieur, lumière naturelle tard le soir... Parmi les objectifs de nos fondateurs la promotion de la culture en général et de la lecture en particulier occupait une place éminente. Et de nos jours la lecture est toujours une activité largement répandue sur nos campings. Pas très étonnant, car elle cadre bien avec la pratique de notre fonctionnement qui permet d'établir facilement des contacts : qui n'a jamais échangé avec son voisin au sujet d'un livre qu'il le voit lire? Si la lecture est une activité individuelle en soi, elle ouvre des horizons, enrichit l'esprit, répond à un besoin de curiosité et incite à la réflexion mais aussi à la communication.

Depuis nos origines chaque camping GCU possède sa propre bibliothèque : allant d'une grande salle dédiée avec des murs couverts de livres au coin reculé de l'accueil avec quelques rayons où traînent des bouquins. Très organisées par-ci, un peu en désordre par-là, nos bibliothèques présentent la particularité d'avoir été constituées et alimentées par les seuls adhérents, aucun livre, aucune bande dessinée, aucune revue n'a jamais été acheté par le GCU. Beaucoup d'adhérents partent en vacances au GCU avec dans le coffre de la voiture des livres lus destinés à alimenter nos bibliothèques. Autre singularité : le fonds de nos bibliothèques est en mutation permanente. Un livre part souvent dans les bagages du lecteur-adhérent qui le laisse sur le camping suivant une fois la lecture achevée.

Si les salles de bibliothèque GCU sont des lieux de rencontre et d'échange plutôt que de recueillement, cela ne voudrait pas dire qu'elles se prêtent à accueillir toutes sortes de rendez-vous, encore

moins à abriter de petites fêtes improvisées. Et, à l'inverse, leur fermeture sous prétexte d'éviter des problèmes de fréquentation et de dégât n'est pas de mise non plus! La disponibilité de notre patrimoine "livresque" au profit de nos adhérents serait idéalement permanente, dans la pratique elle se limite bien sûr à des plages d'horaires déterminées par le conseil des campeurs. Là encore, comme si souvent sur nos campings, le bon sens et le respect des besoins et souhaits des uns et des autres prévalent!



Photo Annie VAN DER TOORN



Photos DR

AIR, EAU, TERRE, FEU...

(Re)trouvez votre élément au pays de la raviolle!

PAR GILBERT GRANDPIERRE

Vous connaissez Saint-Jean-en-Royans pour ses stages de tennis? Sa piscine? C'est bien plus d'activités qui vous attendent dans ce territoire aux multiples facettes!

Au pied du Vercors, à deux pas de Romans et Valence, terroir de l'AOP Noix de Grenoble et bleu du Vercors-Sassenage, vous y trouverez tous les éléments pour des vacances réussies :

- **L'AIR** : Des routes vertigineuses de la Combe Laval aux vols et baptêmes de l'air avec l'Aéroclub, en passant par le parapente, l'escalade, ou plus modestement les tyroliennes et balançoires pendulaires du parc "L'arbre à Fil". Vous avez le choix pour prendre de la hauteur!
- **L'EAU** : Dans la piscine du camping, certes. Mais c'est sans compter les baignades dans les rivières (la Lyonne, le Cholet...), la pêche (à la truite) dans les mythiques gorges de La Bourne, ou encore le canyoning!
- **La TERRE** : De nombreux sentiers de randonnées balisés (départs du camping ou du village), à pied, ou à dos de poney, âne, cheval (contactez "L'écrin d'Eden"); des circuits vélo (Route, VAE ou VTT, #transvercorsVTT le 27 août!), ou encore des grottes (Choranche pour la version aménagée, Frochet pour la proximité et l'accès libre, d'autres encore en spéléologie) seront vos terrains de jeu. On en oublierait presque ceux de tennis du camping, tous les 3 rénovés!
- **Le FEU...** sous les marmites! Avec l'incontournable Raviolle du Dauphiné (et voilà notre 3^e AOP...) qui NON, n'est pas un simple ravioli! Des spécialités culinaires comme la Noix et ses dérivés, mais aussi des fromages comme la Tomme de Saint-Jean (de

la Ferme des Caillats), le Petit Léoncel... et le bleu du Vercors-Sassenage déjà évoqué. Vous préférez le sucré? Les Pognes de Romans et les Saint-Génix d'une des boulangeries-pâtisseries du village sauront vous ravir.

Vous l'aurez compris, que vous soyez en van, camping-car, caravane, tente ou mobile-home toilé, le terrain de Saint-Jean-en-Royans vous attend!



ASSEMBLÉE DES CAMPEURS

PAR DIDIER BONNAIRE

Être membre d'une association suppose l'acceptation des règles qui la régissent. Séjourner sur un camping GGU, c'est être acteur pendant ses vacances. Chaque semaine, vous êtes invité à assister à l'assemblée des campeurs. C'est un moment pour se retrouver afin d'échanger des informations, de s'impliquer dans la vie du camping, d'avancer des suggestions. Sans être une instance de décisions, cette réunion est un moment privilégié où chacun peut

s'exprimer. C'est le lieu où l'on constitue le conseil des campeurs sur la base du volontariat des campeurs. La présence d'au moins une personne par emplacement nu et/ou locatif est attendue pour participer à cette assemblée.

Soyez acteur de la vie du camping, n'hésitez pas à prendre une fonction au sein du conseil des campeurs, à organiser des activités, des moments conviviaux.



Pour des océans sans plastiques

Pour lutter contre la pollution, notamment plastique, le GCU a signé en 2022 une convention de partenariat avec l'association "Les Ailes de l'Océan". L'objectif portait sur la sensibilisation des campeurs. L'action s'est déroulée du 11 au 12 août sur notre camping de Bormes-les-Mimosas "La Favière".

LES ACTIONS EN DÉTAILS

- 1 dépollution dans l'enceinte du camping ;
- 1 jeu de piste sur la thématique des vacances et de la problématique de la pollution plastique.

LES RETOURS DES DÉPOLLUTIONS

Déchets emblématiques

- 250 mégots de cigarette ;
- 27 bouteilles plastique avec 35 bouchons plastique ;
- 10 capsules et tirettes de canette ;
- 6 bâtons de sucette.

Répartition des déchets ramassés (en % du volume total)

- Papier, carton : 30,3 %
- Plastique mou : 30,3 %
- Plastique dur : 22,7 %
- Métal : 7,6 %
- Verre : 3 %
- Textile : 1,5 %
- Autres : 4,5 %

La catégorie "autres" rassemble les déchets composés de plusieurs matériaux, comme certains emballages alimentaires qui mêlent plastique et aluminium.

LES IDÉES & RECOMMANDATIONS

- Mise à disposition de cendriers fixes aux endroits fortement fréquentés (boulodrome, espace de détente et jeux, réception, restaurant, etc.) ;
- Vente ou distribution de cendriers de poche à la réception ;
- Campagne de sensibilisation sur les conséquences des déchets et mégots sur l'environnement ;
- Indication des poubelles mises à disposition.

LES PERSPECTIVES POUR 2023

- 3 jours de présence au Camping GCU ;
- 2 opérations de dépollution dans l'enceinte du camping et sur la plage de La Favière ;

- Objectif : 30 participants aux dépollutions ;
- 2 action de sensibilisation dont 1 jeune public et 1 pour public adulte ;
- Objectif : 40 enfants et 30 adultes sensibilisés ;
- Partenariat avec le Camping GCU Bormes-"La-Favière".





ACTIVITÉ VOILE : BASE NAUTIQUE SUR LE CAMPING



NEUVIC (CORRÈZE)

Les campings nature

NEUVIC (Corrèze)

- 192 emplacements
- 4 mobile-homes
- 2 mobile-homes cabane

Ouvert du 16 juin au 24 septembre.

Camping ombragé.

NEUVIC : ÉVASION GARANTIE AU "PAYS VERT" !

Au cœur d'un grand parc arboré d'essences variées, le camping borde la plage du lac de Triouzoune. Larguez les amarres et découvrez le plaisir de la navigation à voile depuis notre base nautique. Au cœur des gorges de la Haute Dordogne, Neuvic offre un patrimoine naturel exceptionnel à découvrir à pied, à vélo ou à voile.

DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU PATRIMOINE RURAL

Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour.

Le territoire du Pays offre une grande diversité de paysages, dont trois entités se détachent : la montagne limousine, les gorges de la Dordogne et les plateaux intermédiaires, présentant une richesse faunique et floristique reconnue. Ainsi, les gorges de la Dordogne sont reconnues Réserve Mondiale de Biosphère par l'Unesco.

L'eau constitue un autre élément structurant fort, qui marque le patrimoine naturel comme l'architecture. Le riche patrimoine architectural, qu'il soit civil, religieux (prieuré de Saint-Angel, abbaye de Meymac), militaire (château de Ventadour) ou industriel (barrages sur la Dordogne) nous raconte l'histoire de la

vicomté de Ventadour et de ses quatre "bonnes villes" : Égletons, Meymac, Neuvic et Ussel.

SITES TOURISTIQUES

- Le site de Saint-Nazaire
- Le château de Val
- Le plateau de Millevaches
- Le viaduc de Rochers Noirs
- Le château de Ventadour

LE MUST

Balade autour du lac de la Triouzoune.

Le lac dispose d'un panel d'activités très complet : voile, planche à voile, ski nautique, jet-sky, pédalos, stand-up paddle, canoë-kayak, motonautisme, pêche. Il y en a pour tous les goûts !

LOISIRS

- Promenades en gabares à Spontour
- Musée de la Résistance Henri Queuille
- Randonnées pédestres et VTT

GASTRONOMIE ET ART DE VIVRE EN CORRÈZE

Vin de pays rouge et rosé, vin paillé, millassous de pommes de terre, cèpes farcis, farcidures, tourtous, morilles, girolles et truffes accompagnent des viandes savoureuses et des poissons d'eau douce (truites, brochets, sandres...).

SORTIR

- Festival de musique "Mille Sources et Dordogne"
- Festival de théâtre de la Luzège



EN PRATIQUE

On trouve tous les commerces à proximité.

OFFICE DE TOURISME DE HAUTE-CORRÈZE

1 rue de la Tour des Cinq Pierres 19160 Neuvic 05 19 60 00 30

ACCÈS

Le camping se situe à 20 km au sud de la sortie 23 Ussel ouest de l'autoroute A89 et de la Nationale 89.

Camping G.C.U. - 19160 NEUVIC

Téléphone : 05 55 95 84 88

GPS : 02° 16' 52" E 45° 24' 13" N

DÉPAYSEMENT GARANTI EN TERRE CORRÉZIENNE



Photos Jean BRISSON



ACS 2023

PAR YANNICK DEREPP

Le prochain catalogue des activités culturelles et sportives 2023 nous réserve de nouvelles offres avec des originalités telles que le filage de perles, la mosaïque et d'autres découvertes.

Les activités emblématiques des ACS comme la voile, le kayak, la danse folk, le chant choral, les jeux et bien d'autres perdurent pour notre plus grand plaisir, elles permettent à nos adhérents de se retrouver parfois et surtout de se perfectionner.

Le tennis sur notre camping de Saint-Jean-en-Royans reprend une organisation au plus proche de nos adhérents avec un encadrement différent.

Les randonnées se redéplient sur le territoire afin de faire découvrir d'autres secteurs géographiques, la marche nordique est proposée sur La Bourboule.

Nos partenaires restent fidèles et proposent toujours autant d'activités.

Le catalogue sera présenté cette année en tenant compte des campings afin de faciliter la localisation des activités.

Notre volonté est de vous permettre, comme tous les ans, d'allier vacances et découvertes sportives ou culturelles sur nos campings.

Encore merci à nos nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs vacances pour vous faire partager leurs passions, merci aussi aux prestataires et partenaires qui sont toujours sources de propositions pour nos adhérents.

Bonnes vacances 2023 sur nos campings GCU !

Photo DR

Au GCU d'Auvers-sur-Oise, un stage pratique pour comprendre l'art

PAR ALAIN L'HOTE

Vous n'avez jamais touché au domaine des arts plastiques ? Je vous encourage fortement à suivre le stage à Auvers.

Vous avez déjà de la pratique ? Pour sûr, ce stage vous fera vivre l'art autrement.

UN STAGE OUVERT À TOUS

- Peu importe votre âge (de 7 à 77 ans et plus).
- Que l'on soit expérimenté ou non n'a pas d'importance.
- Aucun prérequis n'est demandé. Il faut juste avoir envie de peindre, avoir envie d'oser.

UNE DURÉE IDÉALE : CINQ JOURS

- Si des membres de la famille ne participent pas au stage, ils n'auront pas le temps de s'ennuyer : le village est tout poche, le chemin qui borde l'Oise est à l'entrée du GCU, Paris n'est pas loin. Le terrain est bien équipé, suffisamment ombragé.
- Pour les participants, cinq jours semblent suffisants pour commencer à explorer un aspect de l'art.

UN PEU D'HISTOIRE

- Ce stage a été mis en place en 2016, mais interrompu pour cause de covid et de travaux sur le chemin d'accès au GCU.
- Les stages sont animés par Dominique Lardeux. Artiste, il expose depuis 1985. Il a enseigné au lycée, d'abord dans le domaine des sciences, puis des arts plastiques.

UN THÈME PAR AN

- Dominique propose chaque année un thème spécifique.
- Au fil des années ont été abordés : la représentation du paysage, la place du dessin dans la peinture, l'espace, la place de la lumière.
- Le thème de 2022 était l'utilisation de la couleur.

LES DÉFIS

- Un des buts du stage : expérimenter un thème par la pratique.
- Les exercices proposés sont variés, progressifs et parfois inattendus.

- Ce sont des défis clairs et ouverts où chacun peut s'engouffrer.
- Ils couvrent une bonne partie des différents aspects du thème de l'année.
- Médiums utilisés : acrylique, gouache, feutre, crayon, papier, carton et autres matériels.
- Réalisations : en 2D et dans l'espace en fin de stage.

DES APPORTS CULTURELS

- Souvent, après un exercice, Dominique nous présente des photographies d'œuvres d'art : comment les artistes, à travers les siècles (du 13^e au 21^e), ont-ils appréhendé cet aspect de la peinture que nous venons de travailler ?
- On perçoit entre autres choses les différentes ruptures dans l'art au fil du temps.

Osez participer au stage de cet été ! Le but n'est pas de réaliser des chefs-d'œuvre, mais d'expérimenter, de comprendre l'art tout en passant des moments agréables entre nous.



Photo Alain L'HOTE



Séjour cyclo GCU à Castels - Juillet 2022

PAR BERNARD CHANY

Le séjour vélo du GCU en 2022 avait lieu sur notre camping de Castels en Dordogne du 8 au 23 juillet. Bien que responsable du séjour, un problème cardiaque m'a privé de ce bon moment de convivialité. C'est pourquoi j'ai demandé à notre doyen et à un couple de nouveaux participants de rendre compte de leur séjour.

LE SÉJOUR CYCLO GCU, ON Y REVIENT TOUJOURS PAR GÉRARD BAI

Pour ma 20^e participation, j'ai retrouvé avec plaisir les habitués de longue date.

Avec l'âge, de "cyclosporitif", je suis devenu "cyclotouriste", mais avec toujours la même envie de pédaler.

Autour d'un centre d'intérêt commun, le vélo, le séjour dans son organisation permet de partager des moments forts de convivialité :

- Repas en commun ouvert à tous
- Apéro des régions où chacun propose une spécialité de son cru
- Cérémonie des bisous où chacun offre à un autre participant un petit "rien" pour sceller l'amitié
- Décision collégiale du lieu de séjour pour l'année suivante.

Vivement 2023!

UNE NOUVELLE RENCONTRE AVEC LES MORDUS DU VÉLO À CASTELS PAR CHRISTINE ET JEAN LIGER

Nous arrivons au GCU en début d'après-midi et sommes aussitôt accueillis par la déléguée du conseil des campeurs. De suite elle nous met à l'aise sachant que nous sommes des "nouveaux" dans cette aventure qui réunit des "pros" du vélo. En effet, notre (première) rencontre date seulement du stage des cyclos séniors à Neuvic. Depuis, pour cause de Covid, puis d'un accident identique à celui de Bernard, nous n'avons pu participer.

Dès la première réunion, après les présentations d'usage, nous constatons rapidement que nous ne sommes pas en terrain inconnu : de nombreux participants soit sont originaires du sud (nous habitons près de Salon-de-Provence) soit ont de la famille installée là-bas - ou encore du Nord, où nous avons habité quelques années. Et puis, la cérémonie de la bière fait le reste...

Convivialité n'est pas un mot "usé" ici : c'est un état d'esprit, une règle de vie, un principe.

Bien vite donc, on établit la liste des participants dans chacun des 4 groupes... et pédale le vélo ! Dès le samedi matin, nous voilà en selle pour un parcours d'une quarantaine de kilomètres. Et il en sera de même pendant la douzaine de jours du stage, entrelardée par du repos... bien occupés - vélo encore pour les mordus - tourisme gastronomique pour les épicuriens - visites de châteaux ou vieilles demeures pour les amoureux d'histoire et de vieilles pierres. Nous avons particulièrement apprécié la visite de Lascaux, en covoiturage, ... le repas gourmand à la ferme d'Ernaux.

Si la chaleur qui comme partout a ralenti un peu le rythme des sorties, la perspective d'un bain rafraîchissant dans la Dordogne à l'arrivée était la récompense... avant la cérémonie de la bière orchestrée par Éric qui mérite toute notre estime. Quant à Tonio, nous ne saurons trop le remercier pour l'organisation des sorties, festives ou culturelles.

Bref, que de bons moments partagés dans la simplicité et la bonne humeur, qui ne demandent qu'à être renouvelés... ce qui sera chose faite dans quelques jours... dans l'Ardèche.

Le collectif, le bénévolat, la convivialité, une fois de plus ont montré leurs qualités et ont permis que ce séjour soit dans la continuité des réussites passées.

Il ne reste plus qu'à nous retrouver à Douarnenez du 11 au 26 juillet 2023.



Photos Bernard CHALIGNY



Photo FOTOLIA

Une Assurance annulation pour votre tranquillité



Partenaire historique du GCU, la Fédération Française des Campeurs, caravaniers et camping-caristes (FFCC) vous permet de réserver vos vacances dans tous les campings, sans exception et sans aucun frais en cas d'annulation.

MIEUX ENCORE, LA GARANTIE "ASSURANCE ANNULATION" INCLUT AUSSI :

- Une assurance interruption de séjour. Vous avez besoin de quitter votre camping pendant votre séjour, vous êtes remboursé au prorata des nuits non consommées.
- Une assurance arrivée tardive. Un problème survient et vous arrivez quelques jours après la date de réservation prévue, vous êtes remboursé des nuits non utilisées.
- Un remboursement en cas d'annulation d'un voyage avec votre véhicule de loisirs réservé dans un club ou chez un voyageur spécialisé.

Ainsi, vous n'avez plus besoin de prendre l'assurance annulation souvent proposée par les campings. Cette dernière correspond à un pourcentage du prix de votre séjour et ceci, pour chacune de vos réservations.

Vous êtes serein et en plus, vous faites des économies sans cette charge supplémentaire prélevée par le camping.

Également, si certains ne proposent pas encore cette assurance, vous savez que vous êtes garanti par celle de la FFCC.

Le remboursement maximum est de 1600 € par sinistre.

COMMENT PROCÉDER ?

Rien de plus simple ! Dans votre espace adhérent, prenez l'option carte ou adhésion à la FFCC. Pour 2023, elle vous est proposée à 22 € (à vérifier par vous). Votre association s'occupe ensuite de tout.

Important : comme pour toute assurance annulation, vous devez être en possession de votre adhésion avant ou au moment de votre réservation. Après, il sera trop tard et vous ne pourrez pas être garanti en cas de sinistre.

QU'EST CE QUI EST COUVERT ?

L'assurance annulation de la FFCC équivaut à toutes celles du marché. Le détail des garanties est disponible sur ffcc.fr - rubrique : nos offres d'assurances - assurances incluses dans votre carte de membre - assurance annulation (en bas de page).

QUI EST GARANTI ?

Les frais d'annulation de réservation, d'interruption de séjour ou d'arrivée tardive sont garantis en cas de problème rencontré par

l'assuré, son conjoint ou l'un de leurs ascendants ou descendants directs au 2^e degré.

LES GARANTIES EN RÉSUMÉ

Les assurances couvrent en cas de :

- Incapacité temporaire ou permanente, décès suite à une maladie, accident, complications de grossesse jusqu'à la 28^e semaine de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants, descendants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères, tuteur légal ainsi que la personne placée sous tutelle.
- Dommages matériels graves consécutifs à un cambriolage, incendie, dégât des eaux, événement climatique atteignant à plus de 50 % la résidence principale ou secondaire du porteur de la carte.
- Licenciement économique de l'assuré ou son conjoint.
- Obtention d'un emploi de salarié ou d'un stage rémunéré.
- Convocation à un examen de rattrapage dans le cadre d'études supérieures.
- Dommages graves à votre véhicule survenant dans les 48 heures précédant votre départ, dans la mesure où celui-ci ne peut plus être utilisé pour vous rendre sur le lieu de séjour final.
- Annulation pour l'un des événements mentionnés ci-dessus, d'une ou plusieurs personnes inscrites en même temps que vous et assurée(s) au titre du présent contrat, si du fait de ce désistement vous deviez voyager seul ou à deux.
- Modification de la date de congés payés par votre employeur.
- Vol, dans les 48 heures précédant votre départ, de vos papiers d'identité à condition qu'ils soient indispensables à votre séjour.
- Mutation professionnelle, non disciplinaire, imposée par votre employeur pendant votre séjour ou au plus tard 8 jours avant.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive ; elle n'intègre notamment pas certaines exclusions. En cas d'annulation, une franchise de 30 € est appliquée.

Allez-y ! Optez pour l'adhésion à la FFCC, profitez de ces garanties et de bien d'autres encore (rapatriement, dommages petit matériel de camping, protection juridique...). Rejoindre la FFCC grâce au GCU vous permet aussi de bénéficier de nombreux autres services, garanties et avantages.

Plus d'informations sur ffcc.fr ou auprès de votre association.

Modalités du vote électronique

En vertu de la modification des statuts votée le 5 mai 2021 autorisant le vote électronique lors des assemblées générales ordinaires (AGO), le conseil d'administration a décidé d'organiser les délibérations de l'AGO 2023 par cette voie.

Le conseil d'administration a une nouvelle fois retenu la société VOXALY (prestataire de la MAIF, des Francas, etc.) dont l'offre couvre la totalité des attentes et contraintes du GCU : égal accès à tous au vote, sécurité de la procédure de vote, prise en compte des spécificités associatives, etc.

Afin de permettre à tous les adhérents de voter sans discrimination (adhérents en âge de voter à jour de cotisation avant le 25 juillet 2023), nous avons mis en place **2 possibilités d'authentification**.



1

Avec votre adresse e-mail :

si vous ne nous l'avez pas encore communiquée, merci de le faire avant le 25 juillet en nous adressant un e-mail à gcu@gcuf.fr. **Les adhérents qui ont activé leur compte sur l'espace adhérent n'ont pas besoin de nous communiquer leur adresse e-mail.** L'accès à la plateforme de vote est strictement individuel, aussi chaque votant d'un même foyer doit disposer de sa propre adresse.

Vous recevrez le 10 août une convocation comportant vos identifiants de connexion au site de vote.

OU

2

Connectez-vous à partir du 10 août midi à l'adresse <https://gcu.vote.voxaly.com> :

- cliquez sur le lien proposé dans la colonne de droite : "Si vous n'avez pas reçu vos codes, vous pouvez en demander le renvoi automatique en cliquant ici" (texte susceptible d'être modifié d'ici la mise en ligne du site)
- vous devrez alors renseigner votre numéro d'adhérent et des informations personnelles pour la vérification de votre identité.

Une fois authentifié, vous pourrez vous exprimer sur la plateforme dans la période dédiée **du 10 août 12 h au 24 août 12 h**. Vous recevrez alors une confirmation de votre émargement et de votre vote.

Les assesseurs de l'AGO procéderont à l'ouverture de l'urne électronique le **25 août** et comme chaque année les résultats paraîtront sur le site et dans la revue Automne/Hiver.



Photo © Gilbert GRANDPIERRE

RENNES - LES 18 ET 19 MARS 2023

Compte rendu du conseil d'administration

TRÉSORERIE

La situation est plus favorable que l'an passé pour une comparaison date à date. Cet exercice est toujours compliqué puisque les opérations bancaires semblables peuvent être en décalage d'une année sur l'autre. Néanmoins, on peut raisonnablement penser que la situation est au moins aussi positive que l'an passé. Il est précisé également que le produit de la vente du camping de Canet-en-Roussillon est toujours disponible. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir pour la trésorerie pour mai/juin, période toujours compliquée par le passé.

BUDGET 2023-2024

Le budget prévisionnel a été élaboré par la commission. Catherine Saman et Denis Dvorsak avaient eu mandat pour apporter des réajustements en fonction de l'évolution des comptes et des ventes à venir.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Le conseil d'administration a décidé d'organiser les délibérations de l'AGO 2023 par vote électronique. Il a une nouvelle fois retenu la société VOXALY (prestataire de la MAIF, des Francas, etc.), dont l'offre couvre la totalité des attentes et contraintes du GCU : égal accès à tous au vote, sécurité de la procédure de vote, prise en compte des spécificités associatives, etc. Afin de permettre à tous les adhérents de voter sans discrimination une double possibilité d'authentification sera mise en place (envoi des identifiants de connexion par mail ou accès à partir de la plateforme de Voxaly).

Seront soumis aux votes :

- Le règlement intérieur 2023
- Le rapport d'activité
- Le rapport financier

INVESTISSEMENTS LOCATIFS

Il n'y a plus de plan d'investissement concernant les locatifs pour les années à venir. Il est indispensable de travailler ce point pour reprogrammer les achats/rénovations. Les aménageurs devront faire des propositions dans les semaines à venir pour que le programme puisse être finalisé en août. Le bureau fixera un échéancier au mois d'avril.

Il est rappelé qu'il est souhaitable de varier et de compléter l'offre des locatifs sur les campings en implantant des RM PMR et 3 chambres. La nécessité de disposer d'un indicateur d'occupation par locatif est évoquée.

BÉNÉVOLES

Le conseil d'administration a voté en faveur des candidatures d'Eric Alibert comme délégué de terrain adjoint de Saint-Georges-d'Oléron ainsi que pour Stéphane Pitrey comme délégué de terrain de Kéridy. Julia Simonin est nommée correspondante territoriale Suisse.

DOCUMENTS DISPONIBLES DANS LE LOGICIEL DE TRÉSORERIE

Il est décidé de répondre à la demande de certains administrateurs et adhérents qui souhaitent une version papier des dossiers principaux : le règlement intérieur du camping, le guide de la personne de jour, le guide du DCC et les consignes particulières.

ANTENNES PROMOTION COMMUNICATION EUROPE

Salon du Tourisme à Nantes : 280 personnes arrêtées sur notre stand. Cette expérience est très positive pour la cohésion de l'antenne 44. Il y a eu au total 15 adhérents qui se sont inscrits sur le tableau de permanence. Il est important que cette action soit portée par un maximum de bénévoles.

Salon du Tourisme à Lille : Tourissima - Plus de 400 personnes arrêtées sur le stand, juste à l'entrée, très visible à l'arrivée des visiteurs mais aussi à leur sortie.

Salon du Tourisme à Rennes : 270 dépliants distribués sur le stand. Stand GCU très bien placé, dans un angle, large allée, visible de loin. 12 bénévoles pour animer le stand sur les 3 jours. Très bonne fréquentation sur les 3 jours : 270 dépliants distribués aux personnes intéressées. Au moins 500 potentiels nouveaux adhérents.

Foire Expo d'Alençon du 2 au 7 mars 2023 : 409 contacts - Bilan positif.

TEXTES ET DOCUMENTS

Les consignes de fonctionnement seront appelées dorénavant le règlement intérieur des campings.

Des consignes particulières pourront être éditées spécifiquement pour un camping donné.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- Quelques nouvelles activités : mosaïque, danse latino, polyphonies et corps sonores, filetage de perles au chalumeau.
- Des difficultés pour avoir des offres spécifiques pour nos adhérents avec des prestataires.
- On va plutôt vers des propositions d'activités avec des prestataires qui sont positionnés autour de nos campings afin d'offrir un panel d'activités pour les courts, moyens ou longs séjours.
- Les randonnées restent en force dans notre catalogue, complétées par du trail, de la marche nordique et pour celles et ceux qui recherchent une randonnée particulière, il y a la rando-photos.

GROUPES

La page du site Internet a été refaite. La convention est quasiment finie.

Il reste à moderniser la plaquette et le questionnaire de satisfaction.



Rapport d'activité avril 2022 - mars 2023

INTRODUCTION

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

Cette année, nous portions tous l'espoir d'un retour à la normale après ces années de pandémie mais l'année a été plus mouvementée que prévu. Pour autant, nous ne nous rangeons pas aux côtés des pessimistes.

En effet, nous nous réjouissons du retour des vacanciers dans nos campings l'été dernier. Pour preuve nous avons enregistré près de 80 000 nuitées supplémentaires en comparaison avec la saison 2021. Nous obtenons également de bons résultats dans les caravanes malgré le manque de neige cette année. Et côté adhésions, nous pouvons saluer l'arrivée de près de 7 000 nouveaux adhérents.

L'année a été marquée par la poursuite du renouvellement quinquennal des classements des campings. Nous remercions ici les délégués de terrains, les administrateurs et les antennes qui se sont mobilisés pour préparer nos campings avant la visite des contrôleurs.

Dans la continuité des renouvellements et des nouvelles acquisitions de locatifs engagés depuis deux ans, plusieurs campings ont été dotés de nouveaux mobile-homes et mobile-homes cabanes. Et, pour confirmer nos engagements à rendre accessible nos campings aux personnes à mobilité réduite, le GCU a acquis son premier mobile-home adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour le camping de La Tranche-sur-Mer.

Les chantiers, tant matériels qu'immatériels, ne manquent pas. Le rapport d'activité ci-après les résume. Soulignons les travaux de consolidation de nos documents juridiques : baux commerciaux, conventions (ACS, groupes), conditions générales de vente et règlement intérieur des campings. Un groupe de bénévoles, accompagné de notre conseil juridique, mène depuis quelques mois une étude approfondie de nos pratiques en matière de données personnelles, en vue de se mettre en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Avant de laisser la place aux rapports corédigés par les administrateurs et plus particulièrement les délégués des commissions et groupes de travail, je voudrais souligner ici l'engagement pris en faveur de la transition écologique du GCU, à la suite du forum organisé lors de notre rassemblement annuel à Olhain : démarche de réduction des documents papiers, études sur les panneaux solaires pour l'électrique et le thermique ainsi que sur les bornes électriques, éclairages solaires, entretien du patrimoine arboricole, etc.

Le rapport d'activité couvre la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

FINANCES

RAPPORTEUR DENIS DVORSAK

Le travail de la commission Finances s'est encore complexifié cette année. Les hausses importantes des prestataires et des fournisseurs d'énergie pèsent évidemment de manière conséquente sur le budget du GCU, qui sera une nouvelle fois déficitaire.

Si, à ce jour, le conseil d'administration n'a pas la volonté de réduire de manière trop drastique les dépenses, c'est pour maintenir un niveau d'équipement satisfaisant pour accueillir les adhérents sur les campings de notre association. Une trésorerie saine, en capacité de couvrir la totalité des emprunts en cours, permet de maintenir cette position.

Toutefois, la commission s'est attachée à rechercher des leviers pour limiter, voire réduire les dépenses, et augmenter les recettes. Les négociations ont été ouvertes pour éviter un dérapage des prix de l'électricité et du gaz. Le classement de nos campings engagé l'an passé sera poursuivi pour ne pas subir une TVA à 20 %. Une étude du coût des ordures ménagères est en cours et sur chaque camping l'information sera transmise sur les modalités locales de calcul pour que chaque adhérent puisse adapter son comportement pour limiter les dépenses dans ce domaine.

Des réflexions sont menées pour générer de nouvelles recettes. Le GCU possède un patrimoine sous-exploité par endroits. Il s'agit à moyen terme de le valoriser pour qu'il produise des recettes nouvelles (transformation de locaux inutilisés en locaux commerciaux, aménagement d'aires de camping-car, etc.).

D'autres pistes sont à l'étude et des groupes de travail ont été constitués pour soumettre des propositions au conseil d'administration.

La promotion de l'association, son fonctionnement et les valeurs qu'elle véhicule, sont autant d'éléments qui contribueront à l'équilibre financier du GCU.

TARIFS

RAPPORTEUR DENIS DVORSAK

Il est rare que le conseil d'administration modifie une décision prise, surtout sur une période aussi courte. Lors de sa réunion d'août à Olhain, confiant en l'avenir, une hausse très limitée des tarifs avait été actée. En octobre, lors du CA d'automne à La Flotte, les administrateurs se sont vus contraints de revoir leur position. L'inflation en hausse, impactant fortement les dépenses de l'association, malgré une saison satisfaisante, ne permettait pas de tenir la position initiale. Une hausse de 5% a été votée sur l'ensemble des types d'hébergement pour la saison 2023-2024.



Photo Jean BARDON

AMÉNAGEMENTS

RAPPORTEUR PATRICK DUBOIS

Au 31 mars 2023, le GCU a engagé 3,6 M € pour les aménagements dans les campings. Les principaux postes sont les acquisitions (locatifs, chauffe-eau, jeux), les entretiens (espaces verts, locatifs, piscines, sécurité, accès PMR, classement) et les travaux hors entretien.

Les plannings de livraison des nouveaux locatifs ont été une nouvelle fois perturbés par les difficultés d'approvisionnement des fournisseurs; les délais ont donc été très serrés. Le programme d'acquisition des 19 mobile-homes cabane a été respecté. Il s'agit de remplacement d'anciens bungalows toile (Cavalaire, Port-Leucate, Saint-Saturnin), de remplacement de MH (Neuvic) et de dotations nouvelles (Loubeyrat, Lacanau).

Le programme d'acquisition de 12 mobile-homes a été aussi réalisé. À noter : l'acquisition d'un premier mobile-home adapté aux personnes à mobilité réduite à La Tranche-sur-Mer, la poursuite de l'installation de mobile-homes à 3 chambres installés à La Tranche-sur-Mer et Saint-Georges-de-Didonne et enfin la livraison des 2 premiers mobile-homes dans les Pyrénées à Luchon. Le GCU a également engagé un plan de rénovation des mobile-homes de Capbreton et Saint-Georges-d'Oléron.

Côté assainissement, les travaux engagés à Plouhinec devraient permettre l'ouverture du camping dès juin 2023.

Le programme de l'installation des jeux a été poursuivi (exemple baby-foot), dans le cadre de l'enveloppe budgétaire prévue sur 3 ans.

SALARIÉS SAISONNIERS DES CAMPINGS

RAPPORTRICE JACQUELINE SERIN-TINON

Le GCU a recruté 34 salariés dont 18 nouveaux pour la gestion des locatifs et/ou la gestion de la trésorerie.

Le recrutement des salariés saisonniers est un véritable problème : malgré de nombreuses candidatures déposées et étudiées, beaucoup ne donnent pas suite. Certains démissionnent même au dernier moment.

Tous ont reçu une formation sur le nouveau logiciel de trésorerie, les nouveaux ont bénéficié en plus d'une formation pour gérer les locatifs. Ces formations ont été organisées par visioconférence.

Merci aux salariés du secrétariat qui ont assisté ces salariés en cas de besoin tout au long de la saison.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

RAPPORTEUR YANNICK DEREPP

Au cours de la saison 2022, trente-deux activités culturelles ou sportives ont été proposées et plus de 1000 stagiaires y ont participé. On compte 4 nouveautés dont la marche nordique et le paddle.

Quatre périodes de randonnées étaient programmées : dans un premier temps la presqu'île de Quiberon, puis Sarzeau et Saint-Jorioz. La marche nordique complétant le programme de Saint-Jorioz.

Des partenariats ont été établis, permettant à nos adhérents d'être guidés dans les activités à faire près de nos campings.

Les mesures tarifaires à destination des familles ont été reconduites et largement utilisées, contribuant ainsi au bon chiffre de la fréquentation. La gratuité de certaines d'entre elles a été également maintenue.

De nombreuses activités nécessitent des encadrements diplômés, ce qui nous amène à avoir recours à des prestataires et parfois quelques salariés.

Notre offre se modifie chaque année pour répondre aux attentes de nos adhérents mais aussi aux activités en vogue.

Les différentes activités fonctionnent essentiellement grâce à l'engagement de nombreux animateurs bénévoles, sans ces adhérent(e)s engagé(e)s elles ne pourraient fonctionner de la sorte, le GCU a de la chance de les compter en son sein.

RASSEMBLEMENT ANNUAL NATIONAL

RAPPORTEUR YANNICK DEREPP

Celui-ci s'est déroulé du 15 au 20 août 2022 sur la base d'Olhain dans le Pas-de-Calais.

L'équipe organisatrice a pu accueillir les participants sous un soleil de plomb exceptionnel au pays des ch'tis.

Différentes réunions statutaires se sont déroulées tout au long de ces journées. Des animations diverses ont ponctué cette semaine d'échanges, associant les délégué(e)s du GCU et les adhérent(e)s.

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée vendredi 19 août.

Une visite le 20 août au musée de la mine de Lewarde et en parallèle une sortie sur la Côte d'Opale ont permis à nos adhérent(e)s et délégué(e)s de découvrir cette merveilleuse région des Hauts de France.



Photo Christian BOULOUNAUD

RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS

RAPPORTEUR YANNICK DEREËP

Activement préparé par l'équipe dynamique de Bernard Bonnet, il s'est déroulé du 29 mai au 18 juin 2022 sur notre terrain de camping de Saint-Maurice-d'Ardèche.

De nombreuses activités ont été proposées aux 86 adhérents dont 8 nouveaux participants.

RECYCLAGE DE LA LITERIE

RAPPORTEUR ALAIN CANONGE

Le principe d'un test pour le recyclage des alèses jetables et des kits rénovation des locatifs par la société Easytex a été acté par le bureau. En 2023, la collecte aura lieu sur 4 campings, 2 sur la côte méditerranéenne : La Grande Motte et Vendres et 2 sur la côte atlantique : Le Bois-Plage-en-Ré et Saint-Georges-d'Oléron. Les produits usagés seront déposés par les locataires dans des sacs de collecte qui seront ramassés régulièrement par une association de réinsertion pour être recyclés (industrie automobile, mobilier de jardin, etc.). Si l'expérience est concluante le processus pourra être renouvelé et étendu à d'autres terrains de camping en 2024.

CLASSEMENT

RAPPORTRICE JACQUELINE SERIN-TINON

Les normes de classement sont de plus en plus contraignantes. Seuls les WC cuvette sont recensés, de ce fait le nombre de WC n'est pas validé sur bon nombre de campings.

Le GCU a organisé l'audit de classement pour 48 campings :

- 5 campings ont été classés en 2 étoiles
- 42 autres ont obtenu 1 étoile.

Un seul camping n'a pas pu être classé.

Merci aux délégués de terrain pour tout le travail réalisé en amont de ces audits.

ANTENNES TERRITORIALES, PROMOTION, COMMUNICATION, EUROPE

RAPPORTEURS DIDIER BONNAIRE ET NICOLAAS VAN DER TOORN

En 2022, la crise sanitaire était bel et bien derrière nous. Les correspondants territoriaux ont de nouveau pu organiser leur réunion territoriale et ainsi permettre aux adhérents de s'exprimer lors de ce rendez-vous annuel et de débattre sur le thème "Dérèglement climatique : incidences sur nos campings et nos pratiques". L'année 2022 a été marquée par un engouement médiatique jamais connu au GCU. Plus d'une vingtaine de reportages et interviews ont été réalisés sur

nos campings. Les CT ont pu reprendre leurs actions promotionnelles auprès des partenaires amis MAIF, et MGEN notamment par le dépôt de dépliants GCU, ainsi que la distribution d'outils promotionnels dans les établissements scolaires. Actions plus champêtres avec la présence du GCU à la fête du miel dans les Hautes-Pyrénées, au festival Terre Avenir à Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne). Participation au salon des véhicules de loisirs au Bourget, au salon international du tourisme à Colmar et au congrès syndical de la FSU à Périgueux.

Le retour à une vie presque normale a permis également la reprise des rassemblements interdépartementaux (Bretagne, Centre Est Massif Central, Normandie et Sud-Ouest) ainsi que l'organisation en collaboration avec les délégués de terrain des journées "petits travaux" avant ouverture et "journée coup de main" après fermeture. Le nombre de partenariats européens n'a pas changé : un pour la Belgique, l'Irlande et l'Italie, deux pour les Pays-Bas et cinq pour l'Allemagne. En revanche, nous comptons deux nouveaux correspondants européens : Beate Hartmann pour l'Allemagne du Nord et Julia Simonin pour la Suisse.

CARAVANEIGES

RAPPORTEUR GÉRARD LEFEBVRE

Manque de neige, douceur des températures, inflation : malgré tout nos deux campings des Ménuires et de Prémanon ont tiré leur épingle du jeu cet hiver. La fréquentation a été globalement satisfaisante et meilleure que les saisons précédentes qui avaient été impactées par la pandémie du COVID.

Il faut dire que les plus petites stations souvent situées à plus basse altitude ont souffert d'un manque cruel d'enneigement. Certaines d'entre elles, près de la moitié, ont été contraintes de fermer après une première ouverture en décembre. Souvent, la limite pluie/neige a eu du mal à atteindre la barre des 1 500 mètres.

À 1800 mètres d'altitude, les Ménuires ont été néanmoins épargnées avec des conditions de ski variables. Mais faute d'une neige suffisante, nos campeurs de Prémanon ont parfois été obligés de se tourner vers les promenades à pied ou vers des pratiques de substitution. L'offre hors-ski s'est beaucoup développée.

On retiendra un ensoleillement exceptionnel dans l'ensemble qui a fini par persuader nos campeurs d'avoir fait le bon choix en optant pour des séjours à la montagne. D'autant plus que la saison a été marquée par des événements sportifs de niveau international à proximité de nos deux campings. Le confort de nos bâtiments sanitaires est toujours largement plébiscité. Félicitons tous ceux qui œuvrent pendant toute la saison à l'entretien des pistes et des accès.



Photo © Gilbert GRANDPIERRE

INFORMATIQUE ET INTERNET

RAPPORTEUR PHILIPPE MARTINEZ

La commission a poursuivi le renouvellement des plus anciens ordinateurs de trésorerie, notamment les machines en fin de garantie. Cette année, 15 ordinateurs ont ainsi été changés sur nos campings (Aiguebelette, Arrens, Châtillon-en-Diois, Coutainville, Hendaye, Jard-sur-Mer, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Menuires, St-Georges-de-Didonne, St-Georges -d'Oléron, St-Jean-en-Royans, St-Maurice-d'Ardèche, Selonnet, Trévignon, Vic-sur-Cère).

Un travail continu d'amélioration du logiciel de trésorerie est fait tout au long de l'année pour proposer de nouvelles fonctionnalités, fiabiliser son fonctionnement, améliorer les performances et l'adapter aux changements des règlements du GCU.

7 nouveaux campings ont été reliés à Internet par la fibre (Cavalaire Le Paradou, Cavalaire Les Oliviers, Loubeyrat, Mesquer, Pornichet, Port-Leucate, St-Saturnin-lès-Apt), elle est dorénavant opérationnelle sur 14 campings.

Un groupe constitué d'adhérents, de délégués GCU et de salariés a commencé à travailler sur la conformité du GCU au RGPD.

COMMERÇANTS ET CONCESSIONS COMMERCIALES

RAPPORTRICE JACQUELINE SERIN-TINON

Commerçants ambulants

Le pizzeria du Bois-Plage-en-Ré qui intervenait depuis de nombreuses années a pris une nouvelle orientation professionnelle. Peu de nouveaux commerçants sont venus compléter les fidèles habitués du GCU :

- Jard-sur-Mer : friterie
- Lacanau : salades fraîches et bières locales
- La Grande Motte : burgers et tacos

Baux fixes

À La Tranche, Hélène et son équipe ont ouvert "La Baraka" pour le plus grand plaisir des campeurs.

Le commerçant de Vias a abandonné sa concession dès le 14 juillet. À Cavalaire et à Giens, les 2 nouveaux repreneurs de l'espace restauration - petite épicerie ont eu très peu de clients. Ils ne reviendront pas.

Le GCU essaie de régulariser petit à petit le passage parfois anarchique des traiteurs sur les campings.

CAMPINGS PARTENAIRES EN FRANCE

RAPPORTEUR ALAIN CANONGE

En 2022, 8 campings privés étaient partenaires du GCU sur le territoire français : ST-ÉTIENNE-du-BOIS (01) Camping du Sevron; CORBARA (20) Camping Balanée; MARCIAC (32) Camping du lac; PLAISANCE

(32) Camping de l'Arros; VENDAYS - MONTALIVET (33) Camping Le Mérin; NAZELLES-NÉGRON (37) Camping Les Pâtis; XONRUPT-LONGEMER (88) Camping municipal du "Domaine de Longemer"; CHAMPIGNY-SUR-MARNE (91) Camping Paris Est-Homair.

Ils ont accueilli entre 5 et 40 adhérents, pour des périodes de 1 à 2 nuitées en majorité. Ces campings ont été satisfaits de leur partenariat et le reconduisent pour 2023. En général, la remise accordée se situe en 5 et 10 % de leurs tarifs.

CAMPING-CARISTES

RAPPORTEUR NICOLAAS VAN DER TOORN

Pendant l'exercice il y a eu deux sorties, trois semaines en Allemagne et deux semaines en Suisse. Les projets de voyage sont présentés dans la revue et sur notre site, ce qui a permis à des camping-caristes d'intégrer des équipes existantes créant ainsi un renouvellement au niveau de la participation.

RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS

RAPPORTEUR YANNICK DEREPP

Courriers des adhérents

Vous êtes nombreux à nous écrire (160 courriers en 2022), ce qui montre l'intérêt que portent nos adhérents à la vie de notre association. Les administrateurs de la commission "relations avec les adhérents" se font un devoir de répondre à tous les courriers ou courriels qu'ils reçoivent, mais refusent de répondre à des contenus injurieux ou diffamatoires ainsi qu'aux courriers collectifs sous forme de pétition.

Gestion des conflits

Ils peuvent être de deux ordres : soit un problème entre personnes, soit un non-respect des règlements. Dans les deux cas, le conseil des campeurs essaiera de régler l'incident à l'amiable par le dialogue. Si cela n'aboutit pas, le conseil des campeurs doit rédiger un rapport de conflit objectif et circonstancié. Une copie est remise aux personnes concernées. Le dossier est ensuite instruit par le conseil d'administration.

Lors de la saison 2022, la commission "relations avec les adhérents" a instruit 29 dossiers :

- Dossier classé sans suite : 2
- Rappel au règlement intérieur des campings GCU : 21 adhérents
- Rappel au dialogue pour les deux parties concernées : 3 adhérents
- Exclusion d'un terrain de camping pour 2 années : 6 adhérents
- Exclusion pour deux ans du GCU : 4 adhérents
- Exclusion pour trois ans du GCU : 2 adhérents
- Exclusion définitive du GCU : 20 adhérents

ACCUEIL DE GROUPES

RAPPORTRICE VIRGINIE LAMULLE

Chaque année des dizaines de groupes séjournent sur les magnifiques terrains de camping du GCU.



Photo DR

Si la destination favorite est la côte (Atlantique ou Méditerranée), des campings de montagne ou situés au bord d'un lac sont aussi très convoités.

Durant la saison 2022, trente groupes ont ainsi été accueillis.

Ces groupes peuvent être d'origine scolaire (six d'entre eux l'étaient), non-scolaires avec enfants (pour 21 d'entre eux) ou composés d'adultes. Ces deux dernières catégories sont des groupes issus d'associations, de centres de loisirs, etc.

À titre d'exemple, nous pouvons citer l'association "Temps forts, Temps libres" qui a séjourné à Aiguebelette avec des adultes handicapés durant les mois de juin et juillet. Les encadrants ont été ravis de l'accueil qui leur a été réservé et des échanges très riches avec les campeurs.

NATURISME

RAPPORTEUR PATRICK DUBOIS

Le camping de Port-Leucate a été doté de deux mobile-homes cabane en remplacement des trois bungalows toile.

Le délégué de terrain a participé à l'AG régionale du naturisme en Languedoc-Roussillon.

RÉSEAUX

RAPPORTRICE SOPHIA LAMRI

ESPER (Économie Sociale et Solidaire Pour l'École de la République)

Membre du conseil d'administration, le GCU a participé aux ateliers et aux débats préparatoires du nouveau projet associatif de l'ESPER dont les principaux objectifs sont :

- mieux identifier les finalités de l'ESS ;
- élargir à d'autres publics ;
- renouer le lien entre les organisations.

L'ESPER a voulu réaffirmer en 2022 :

- son soutien et sa participation aux actions et événements organisés par les organisations membres au nom de l'ESS ;
- la nécessité d'agir ensemble et de permettre aux organisations membres de se réunir pour échanger mutuellement et constituer un collectif agissant ;
- le besoin de mieux relayer la communication des organisations membres (partage de leurs actions, événements, actualités) et de mise en relation des organisations membres sur des projets communs.

À voir : Clôture de la Semaine de l'ESS à l'école 1^{er} avril 2022 webinaire : <https://semainessecole.coop/replay-de-levenement-de-cloture-de-la-semaine-de-less-a-lecole-2022/>

Près de 10 000 élèves impliqués depuis 2016 (prise de parole de la ministre, témoignages de lycéens, tables rondes : apprendre et mettre en pratique ensemble ; l'ESS et l'apprentissage à la coopération).

UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air)

Notre association était représentée à l'Assemblée Générale de l'UNAT le 30 juin 2022 : élection de nouveaux membres ; sensibiliser et mobiliser sur les problématiques du Tourisme Social et Solidaire et la transition écologique ; les enjeux du droit aux vacances.

Le Rendez-vous de l'UNAT du 12 au 14 octobre 2022 avait pour thème l'engagement pour le droit aux vacances et l'attachement à l'ESS.

REVUE

RAPPORTEUR LUDOVIC BROUSSAUD

Depuis novembre 2021, les revues Automne/Hiver ont été regroupées afin de limiter les coûts et de mieux correspondre à la temporalité de notre activité dans nos campings et au sein de notre association. Sur l'exercice 2022-2023 c'est donc 3 revues qui auront été publiées. Nous remercions tous les adhérents qui par leurs textes, leurs photos ou leurs témoignages ont contribué à la réalisation des revues.

Le comité de rédaction était constitué de 6 administrateurs, Ludovic Broussaud, directeur de publication, Didier Bonnaire, directeur adjoint, Nicolaas van der Toorn, rédacteur en chef, Gérard Lefèbre, Denis Dvorsak et Claire Bazin rejoints par Philippe Soisse, nouvellement élu, et pour le siège Caroline Merdrignac et Alexandre Wattiez. Laurence Tramaux, de la société Casimage, nous accompagne dans la réalisation des numéros de la revue et assure leur édition. Sur proposition de la commission, le conseil d'administration a décidé de prolonger la collaboration avec Casimage pour 2 années supplémentaires et donc 6 numéros, jusqu'au 31 août 2025.

SÉCURITÉ

RAPPORTEUR PHILIPPE SOISSE

Les contrôles réglementaires ont été programmés par nos prestataires en concertation avec les Délégués de terrain, pour des visites avant l'ouverture de nos terrains de camping. Bien que le planning soit suivi de très près, il a pu y avoir des contrôles effectués très en retard. Concernant la vérification du matériel de lutte contre l'incendie, les visites annuelles ont pu avoir lieu en présence de campeurs. Les rencontres avec nos prestataires ont visé à améliorer les dispositifs de contrôle et de restitution tout en limitant la gêne pour nos adhérents.

Annuel à notre initiative, les contrôles électricité ont permis aux délégués de terrain avec le concours de leur artisan de hiérarchiser et de planifier la levée des réserves.

La qualité de l'eau des réseaux et de nos piscines a fait l'objet d'un suivi très rigoureux grâce à l'expertise d'Alain Schmitt, que nous remercions chaleureusement. Les piscines, pour être ouvertes aux campeurs, ont été supervisées par un Délégué piscine.

De plus en plus de préfetures ont imposé des contraintes très strictes et parfois difficilement compatibles avec le fonctionnement



Photos © Gilbert GRANDPIERRE

spécifique de nos campings. Toutefois, les réunions des commissions de sécurité ont été préparées par les administrateurs concernés, les personnes-ressources, les délégués de terrain et le secrétariat en lien avec les mairies et les préfectures. Grâce à l'implication de ces équipes, les avis, parfois accompagnés de prescriptions, ont été favorables.

Le durcissement de certains textes préfectoraux a également eu des incidences sur notre réglementation interne et l'(auto)gestion de nos terrains. Les Responsables uniques de sécurité (RUS) et le Délégué du Conseil des Campeurs (DCC) se sont vu attribuer des missions essentielles pour organiser la sécurité des personnes et des biens sur nos campings. Bien que la sensibilisation et les formations aient été renforcées l'été dernier, trop de formations ont été annulées (mais payées) faute de volontaires. Les exercices d'évacuation organisés sur nos terrains ont donné lieu le plus souvent à la coopération du plus grand nombre mais parfois à des refus catégoriques, qui ont entraîné des sanctions.

Une très grande majorité de terrains ont été équipés de téléphones de "sécurité". Détenu par le RUS (ou, le cas échéant, le DCC), c'est le premier outil de prévenance en lien direct avec les autorités. Comme l'an dernier, les administrateurs ont testé la chaîne de prévenance et ont donc appelé le téléphone de sécurité. L'appel a abouti le plus souvent mais parfois (trop) il est resté sans réponse.

En août 2022, au rassemblement à Olhain, le passage de témoin, la transmission de dossiers, des procédures et des recommandations avec la bienveillance qui caractérise Jean-Michel ELHORGGA ont permis à son successeur de suivre le sillon tracé.

TEXTES ET DOCUMENTS

RAPPORTEURS: GÉRARD LEFÈVRE ET DIDIER BONNAIRE

Deux gros dossiers ont marqué 2022 dans le domaine des textes au GCU. Le premier, la création de Consignes Générales de Vente (CGV), qui permet de réunir sur un même document toutes les informations relatives aux conditions légales de vente de biens ou de prestations de service.

Le second, le transfert de nos consignes de fonctionnement en un Règlement intérieur des terrains de camping afin d'adapter notre terminologie en conformité avec la législation.

Création également d'un Règlement intérieur pour nos délégués de terrain, document qui encadre la fonction bénévole de DT.

Comme tous les ans, toiletteage des différents règlements qui régissent notre association (Règlement intérieur du GCU, Règlement intérieur des correspondants territoriaux, Règlement caravaneige).

Ce document est soumis à votre approbation lors de l'assemblée générale ordinaire. En l'approuvant, vous nous renouvelez votre confiance et nous incitez à poursuivre les actions engagées.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU GCU

Modifications 2023 soumises au vote des adhérents

Ajouts **surlignés en jaune**, suppressions **surlignées en rouge** dans la colonne de droite.

⊞ TEXTE ACTUEL

ARTICLE 2 – MEMBRES ADHÉRENTS (ARTICLE 6-1 DES STATUTS)

2.1 CRITÈRES ET CONDITIONS POUR ÊTRE ADMIS EN QUALITÉ D'ADHÉRENT :

- être une personne physique ;
- être majeur ;
- payer une cotisation annuelle ;
- partager les valeurs fondatrices : humaines, laïques, solidaires et conviviales ;
- accepter notre conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative ;
- adhérer sans restriction aux statuts, au règlement intérieur et aux consignes de fonctionnement ;
- maîtriser la langue française, afin de pouvoir s'insérer et assurer le service de jour ;
- souhaiter s'investir d'une façon particulière dans la réalisation des activités du GCU

ARTICLE 5 – CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

Chaque antenne vote pour un candidat qui prendra le titre de "correspondant territorial".

Ce candidat, une fois élu, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué GCU.

ARTICLE 6 – DÉLÉGUÉS DE TERRAINS

Le conseil d'administration désigne, parmi les membres adhérents de l'association, un délégué pour un ou plusieurs terrains chargé(s), sur délégation et en lien avec le conseil d'administration, notamment de :

Ce DT, une fois désigné, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué GCU.

ARTICLE 13 – REMBOURSEMENT DE FRAIS (ARTICLE 14 DES STATUTS)

Les remboursements de frais de mission, de déplacement et de représentation engagés par les membres du conseil d'administration et les membres du bureau doivent faire l'objet d'une décision expresse du conseil d'administration.

⊞ NOUVEAU TEXTE SOUMIS AU VOTE

ARTICLE 2 – MEMBRES ADHÉRENTS (ARTICLE 6-1 DES STATUTS)

2.1 CRITÈRES ET CONDITIONS POUR ÊTRE ADMIS EN QUALITÉ D'ADHÉRENT :

- être une personne physique ;
- être majeur **ou mineur (sous la responsabilité d'un adhérent majeur)** ;
- payer une cotisation annuelle ;
- partager les valeurs fondatrices : humaines, laïques, solidaires et conviviales ;
- accepter notre conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative ;
- adhérer sans restriction aux statuts, au règlement intérieur et **aux consignes de fonctionnement au règlement intérieur des terrains de camping** ;
- **maîtriser la langue française, afin de pouvoir s'insérer et assurer le service de jour** être en capacité de comprendre le fonctionnement de nos terrains de camping pour assurer le service de jour, exécuter les consignes de sécurité ;
- **souhaiter** s'investir **d'une façon particulière** dans la réalisation des activités du GCU.

ARTICLE 5 – CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

Chaque antenne **territoriale française** vote pour un candidat qui prendra le titre de "correspondant territorial". **Pour les antennes territoriales européennes, en raison de l'étendue de leur territoire, les correspondants territoriaux sont nommés par le conseil d'administration après réception des candidatures. Sur décision du conseil d'administration le titre de correspondant européen peut être retiré.**

Ce candidat, une fois élu, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué GCU.

ARTICLE 6 – DÉLÉGUÉ DE TERRAIN

Le conseil d'administration désigne, parmi les membres adhérents de l'association, **un ou plusieurs** délégué(s) **dénommés "titulaire" et "adjoint"** pour un ou plusieurs terrain(s) de camping chargé(s), sur délégation et en lien avec le conseil d'administration, notamment de :

Ce DT, une fois désigné, devra signer une lettre d'engagement vis-à-vis du GCU. Cette signature lui permettra d'obtenir le titre de délégué GCU.

ARTICLE 13 – REMBOURSEMENT DE FRAIS (ARTICLE 14 DES STATUTS)

Les remboursements de frais de mission, de déplacement et de représentation engagés par les membres du conseil d'administration **et les membres du bureau** doivent faire l'objet d'une décision expresse du conseil d'administration.

ARTICLE 16 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**LE VOTE PRÉSENTIEL**

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.

ARTICLE 17 - DÉLÉGUÉS DU GCU**17-1 DÉLÉGUÉS NATIONAUX GCU****17-2 DÉLÉGUÉS GCU****ARTICLE 19 - RÈGLEMENT DES TERRAINS ET CONSIGNES**

Le règlement des terrains est rédigé et adopté par le conseil d'administration. Il peut être complété pour chaque terrain par des consignes particulières rédigées et adoptées par le conseil d'administration sur propositions du délégué de terrain.

ARTICLE 20 - REVUE

La revue est l'organe officiel du GCU. Les textes proposés pour être insérés dans la revue du GCU, "Plein Air et Culture", sont soumis à une commission composée de membres du conseil d'administration désignés par lui, qui décide de leur publication. L'éditorial de chaque numéro est fixé par le bureau.

ARTICLE 16 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**LE VOTE PRÉSENTIEL**

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et **de la carte d'adhérent l'attestation d'adhésion** GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de **l'attestation d'adhésion** une vérification pourra être effectuée.

ARTICLE 17 - DÉLÉGUÉS DU GCU**17-1 DÉLÉGUÉS NATIONAUX GCU**

Ils bénéficient, en reconnaissance du travail effectué bénévolement toute l'année, de la réservation d'un hébergement locatif et/ou de la réservation d'un emplacement nu avant **l'ouverture officielle des périodes de réservation.**

17-2 DÉLÉGUÉS GCU

Ils bénéficient, en reconnaissance du travail effectué bénévolement toute l'année, de la réservation d'un hébergement locatif et/ou de la réservation d'un emplacement nu avant **l'ouverture officielle des périodes de réservation.**

ARTICLE 19 - RÈGLEMENT DES TERRAINS DE CAMPING ET CONSIGNES

Le règlement des terrains **de camping** est rédigé et adopté par le conseil d'administration. Il peut être complété pour chaque **terrain camping** par des consignes particulières rédigées et adoptées par le conseil d'administration **sur propositions du délégué de terrain.**

ARTICLE 20 - REVUE

La revue est l'organe officiel du GCU. Les textes proposés pour être insérés dans la revue du GCU, "Plein Air et Culture", sont soumis à une commission composée de membres du conseil d'administration **désignés par lui**, qui décide de leur publication.

L'éditorial de chaque numéro est fixé par **le bureau les membres de la conférence de rédaction.**

Le conseil d'administration décide des modalités de diffusion de la revue.

Pour les articles 3, 17-1, 17-2, 21, le terme **Consignes de fonctionnement** est remplacé par **Règlement Intérieur des terrains de camping.**



DÉCÈS

ODILE BOISIER

ODILE BOISIER née QUARD nous a quittés brutalement le 16 mars 2023 à ARÂCHES (74), emportée par un mal non identifié, laissant hébétés les membres de sa famille : son mari Jean-Michel et ses filles Géraldine et Élodie, sa sœur et son beau-frère Françoise et Pierrot ARNAUD et leurs enfants Annabel et Olivier. Ses derniers séjours au GCU avaient été en mobile-home sur le camping de LA CROIX-VALMER, où elle accompagnait sa maman elle-même décédée en 2013.

SIMONNE DEUIL

Simonne DEUIL nous a quittés le 22 janvier 2023 à 90 ans. Ne pouvant plus camper depuis quelques années, elle a continué à cotiser par fidélité au GCU, à son esprit, à ses valeurs (laïcité, entraide).

Pour Simonne et Olivier, le camping aura été le meilleur mode de vacances : famille, repos, dépaysement, jeux, visites, rencontres...

C'est d'abord avec nous, leurs enfants, en écumant les campings GCU existants, à la montagne comme à la mer que, dans les années 60, l'aventure GCU a commencé.

Ensuite le moment est venu de se poser, ce fut à Sarzeau dès la première année d'acquisition par le GCU. Tous leurs 10 petits-enfants y ont séjourné.

Une fausse question était devenue un rituel de préparatif de vacances : "On va où cette année ?" : "À Sarzeau !!!".

Le GCU leur a permis de garder leur esprit d'ouverture. Simonne disait que ce qui la rendait heureuse, c'était de voir autant d'enfants pleins de vitalité et de curiosité.

N'oublions pas la Normandie avec son beau camping de Quiberville, où ils ont séjourné à maintes reprises.

Merci pour les bons moments offerts !

Une pensée amicale à tous ceux qui les ont côtoyés !

JEAN-BERNARD MERCEILLE

J'ai le regret de vous faire part du décès de mon père, Monsieur MERCEILLE Jean-Bernard, survenu le 26 février 2023. Adhérent au GCU depuis plus de 50 ans, il a été président de l'association départementale de l'Aisne entre 1978 et 1982. Avec ses enfants il a fréquenté les campings de Sciez, Xonrupt, Samoëns,...

Ces dix dernières années, il séjournait au camping de Vallouise de juin à début août.

Il repose désormais au cimetière de son village natal, Grivesnes (80).

Stéphane MERCEILLE

JEAN-YVES CALVET

Jean-Yves CALVET, adhérent des Hauts-de-Seine de longue date et membre du bureau de l'antenne de la Région Île-de-France, est décédé le 11/04/2023 le jour anniversaire de ses 73 ans. Nous sommes de tout cœur aux côtés de son épouse Laurence et de ses enfants et petits-enfants. Jean-Yves était un habitué des terrains de Saint-Maurice-d'Ardèche, de Pailhas et de Vias qu'il fréquentait régulièrement depuis plusieurs années. Son sourire, sa bonne humeur et sa bienveillance nous manquent déjà.

Les ami(e)s de l'antenne Île-de-France et du GCU te saluent.

PETITE ANNONCE

Vends caravane Caravelair Allegra 460 modèle 2012

Largeur 2,03 m et longueur 5,5 m plus timon. Porte-vélos sur timon deux places. Bon état général, vendu avec solette 2 cotés. Hivernage en local fermé.

Équipements : Mover, chauffage, frigo, TV, toilette, lavabo, douche avec eau chaude. Couchage 4 places avec un lit permanent central confortable, nombreux rangements disponibles. Visible dans le Doubs, pays de Montbéliard.

Prix : 10 000 euros - Photos disponibles

Contact : 06 62 48 49 80 ou fguy.meslieries@orange.fr


 Ça s'est passé en... 1957.


Photo DR

Dès 1948, les adhérents du GCU pratiquent des activités culturelles et sportives.

Ici, une ronde d'enfants à Neuvic, en 1957, avec en arrière-plan - déjà - des voiliers sur le lac.

À partir de 1972, ces activités se développent, sur ou près des terrains, sous l'impulsion de Julien Alliez.

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Du 6 au 13 août 2023

Une programmation originale autour du vin et de l'art

Châtillon-en-Diois, tout auréolé de son nouveau statut de "Plus beaux villages de France" accueille son festival Arts et Vigne du 06 au 13 août 2023.

Cette 28^e édition propose des spectacles, expériences œnotouristiques, conférences, ateliers, un village-galerie dans les bergeries du noyau moyenâgeux du village (environ 70 artistes : peintres, sculpteurs, artisans créateurs en tout genre...). Lors de la "fête du vin" dans le vieux village, ne soyez pas surpris de voir sur la place du Reviron, l'eau de la fontaine changée en vin.

festival
ARTS et Vigne
CHÂTILLON
en Diois
- DRÔME -

NOTRE CAMPING

Châtillon-en-Diois
Terre de transition

Ouvert du 16 juin au 24 septembre

Au pied de la montagne de Glandasse, notre camping vous accueille dans une ambiance familiale et conviviale avec accès gratuit à la piscine municipale. À proximité, découvrez un village animé par la douceur de vivre dioise au travers des rues médiévales fleuries.

